



## Des enfants débordés ?

Page B1

## Énigmatique Björk

Page C1



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | VENDREDI 13 OCTOBRE 2000 | 116<sup>e</sup> ANNÉE > NO 349 > 74 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70c

SALAIRE MINIMUM À 7 \$

## Une « gifle » assénée aux femmes

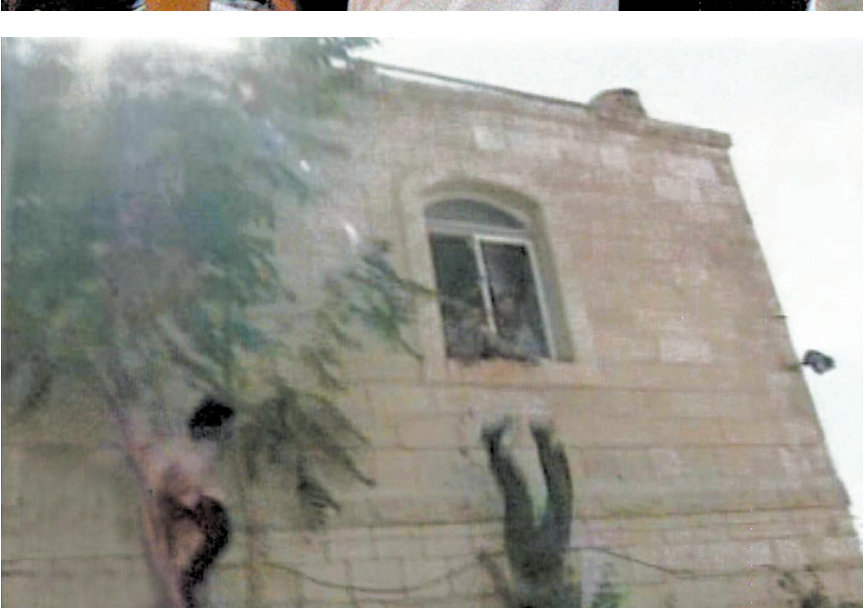
KATIA GAGNON

QUÉBEC — Une hausse du salaire minimum de dix cents l'heure et cinquante millions sur trois ans. C'est ce que six membres du gouvernement Bouchard sont venus offrir aux femmes qui ont marché pour faire valoir leurs revendications dans toutes les régions du Québec. Une réponse « inacceptable » qui ressemble fort à une « gifle » assénée aux plus pauvres de la société, tranche la présidente de la Fédération des femmes du Québec.

« Honnêtement, je ne peux cacher mon indignation. Nous sommes fâchées. Calmement fâchées, mais fâchées », a lancé Mme David à l'issue d'une rencontre avec l'état-major du gouvernement. En réponse aux revendications des femmes, le gouvernement Bouchard a annoncé hier une hausse du salaire minimum, qui passe de 6,90 \$ à 7,00 \$ l'heure et à 6,25 \$ pour les travailleurs à pourboire à partir du 1<sup>er</sup> février. La mesure coûtera 50 millions à l'ensemble des entreprises du Québec.

Le gouvernement consacrera également 50 millions d'ici 2003 à diverses mesures de majoration du revenu des bénéficiaires de l'aide sociale, de création de logements sociaux, ainsi qu'à l'augmentation du financement des maisons d'hébergement et des centres d'aide aux victimes d'actes criminels. À des années-lumière des revendications des femmes, qui réclamaient un investissement d'un milliard sur six ans et une augmentation du salaire minimum à 8,25 \$ l'heure. À des années-lumière également des revendications du Bloc québécois, qui demande au gouvernement fédéral des investissements de 45 milliards pour répondre aux demandes des femmes.

La réponse gouvernementale représente une véritable « gifle », surtout à l'endroit des bénéficiaires de l'aide sociale, qui n'héritent que de « neuf minuscules millions », soupire Françoise David. « On est en train de dire qu'en tant que société, en situation de croissance



Les violences se sont intensifiées hier dans les Territoires palestiniens alors qu'Israël a déclenché des attaques aériennes contre diverses cibles palestiniennes dont un poste de police de Ramallah. Ce raid de représailles faisait suite au lynchage de trois soldats réservistes israéliens par une foule palestinienne en colère. Ces trois saisissantes photos ont été prises sur les lieux du lynchage.

PROCHE-ORIENT

## État de guerre

d'après AFP

RAMALLAH (Cisjordanie) — Le premier ministre israélien, Ehud Barak, a lancé hier une série de raids aériens contre quatre villes palestiniennes à la suite du lynchage de trois de ses soldats et a annoncé sa décision de créer « un gouvernement d'urgence nationale » avec la droite.

L'armée israélienne a qualifié ces raids d'opération « limitée », mais le président palestinien Yasser Arafat les a décrits comme « une guerre ».

« Un gouvernement d'urgence nationale est indispensable, non seulement pour faire face aux Palestiniens, mais aussi aux Arabes, et il répond à l'attente des Israéliens », a déclaré Barak.

Il a invité hier soir le Likoud, principal parti de l'opposition de droite, à se joindre à son gouvernement, lors d'un entretien avec son chef, Ariel Sharon.

Ce dernier est considéré par les Palestiniens et une bonne partie de la communauté internationale comme celui par lequel la tragédie est arrivée, en raison de sa visite controversée, le 28 septembre, sur l'Esplanade des mosquées de Jérusalem, le troisième lieu saint de l'islam.

Déjà moribond depuis le début d'émeutes anti-israéliennes qui ont fait plus de 100 morts en deux semaines, le processus de paix ne semblait donc plus tenir qu'à un fil, bien que le gouvernement israélien ait affirmé qu'il y restait attaché.

Les salves de roquettes tirées par des hélicoptères de combat sur des cibles liées à l'Autorité palestinienne à Ramallah (Cisjordanie) et Gaza ont transformé les affrontements qui ensanglantent les territoires palestiniens depuis la fin de septembre en un conflit ouvert.

Aucun mort n'a été signalé dans ces attaques, qui ont fait au moins 36 blessés, les Israéliens ayant demandé aux occupants de quitter les lieux trois heures à l'avance.

Après l'annonce de la fin des raids à Ramallah et Gaza, des hélicoptères israéliens ont tiré en début de soirée sur Hébron et Naplouse.

Trois soldats israéliens sont tombés entre les mains d'une foule de Palestiniens qui les ont battus à

Voir ÉTAT en A2

## Bouchard donne son aval au rapport Bernard

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Même s'il juge que la proposition Bernard a besoin d'être simplifiée, le gouvernement achète maintenant l'idée d'une ville unique divisée en arrondissements pour l'île de Montréal, a déclaré hier Lucien Bouchard.

« Le gouvernement retient l'idée d'une ville, retient l'idée qu'il y aura des arrondissements et qu'il faudra simplifier le fonctionnement de tout ça », a dit le premier ministre au lendemain de la présentation du rapport du mandataire gouvernemental, Louis Bernard.

En l'espace d'un peu plus d'un an, le gouvernement aura effectué un virage à 180 degrés dans ce dossier. « Une île, une ville, ce n'est pas dans le portrait pour nous », avait tranché M. Bouchard en juin 1999, dans ce qui était apparu comme une mise à mort du projet.

Le premier ministre crédite Louis Bernard pour l'évolution dans les mentalités et les esprits de l'idée de ville unique, à laquelle les gens se rallient plus aujourd'hui, à son avis. « Il a situé toute la question maintenant dans une perspective où il faut qu'il y ait une grande ville à Montréal, qu'il y ait une voie unique, qu'il y ait une efficacité d'action. »

Se faisant écho aux critiques du maire de Montréal, Pierre Bourque, M. Bouchard reconnaît cependant que le plan Bernard, qui prévoit 27 arrondissements dotés d'un pouvoir de taxation, est « un peu compliqué » pour le contribuable. Mais le concept d'arrondissement n'en demeure pas moins « très très intéressant », précise-t-il.

Le gouvernement aura encore des échanges avec les élus municipaux, mais l'heure n'est plus à la négociation, a averti le premier ministre. « Parce qu'une négociation signifie qu'il faut absolument qu'on s'entende tout le monde à la

Voir BOUCHARD en A2

Voir UNE GIFLE en A2  
Autres textes en page A8

### AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts, spectacles	cahier C	Le monde	A10, A11, A14
- horaire spectacles	C4	Loteries	A2, A10
- horaire télévision	C4	Mots croisés	E5, S14
Bandes dessinées	E5	Mot mystère	E5
Décès	E6	Petites annonces	
Éditorial	A12	- immobilier	D12, D13
Êtes-vous observateur	D12	- marchandises	D13
Feuilleton	E7	- emplois	D13
Horoscope	E7	- automobile	D13, D14, E7
Le bridge	D14		

**MÉTÉO** Voir page S20  
Nuageux avec percées de soleil  
Maximum 15, minimum 9



## Les marchés secoués

LE CONFLIT au Moyen-Orient et les avertissements de profits à la baisse de grandes sociétés ont secoué les marchés, hier. Les principaux indices boursiers ont plongé, le cours du pétrole s'est envolé et le lingot d'or, jouant son rôle de valeur refuge, a retrouvé un peu de son lustre.

L'indice vedette de la Bourse de New York, le Dow Jones, a cédé 379,21 points, la cinquième baisse en points de son histoire. La chute de 3,7 % porte la moyenne des valeurs industrielles à 10 034,58, à quelques dizaines de points du seuil psychologique des 10 000 points. L'indice composite de la Bourse électronique américaine Nasdaq a aussi reculé pour la sixième séance consécutive, clôturant même à son creux de l'année à 3074,68, en baisse de 93,81 points, ou 3 %. La Bourse de Toronto n'est pas demeurée en reste. L'indice TSE 300 a cédé 118,10 points, ou 1,2 %, à 10 026,90.

Le cours du baril de West Texas, livraison en novembre, s'est envolé de 2,90 \$US à 36,15 \$US, un sommet depuis 10 ans.

Cette envolée du prix du pétrole est en bonne partie responsable de la chute des cours boursiers. Les investisseurs craignent une reprise des tensions inflationnistes et un resserrement de la politique monétaire ce qui, par ricochet, nuirait à la croissance des bénéfices

des entreprises. Les marchés boursiers, notamment les valeurs technologiques, sont aussi secoués par les confessions d'entreprises forcées de réviser à la baisse leurs prévisions de bénéfices.

Depuis trois semaines, les titres d'Intel, d'Apple, de Xerox, de Lucent Technologies et de Motorola ont durement écopé après le passage aux aveux. Hier, c'était au tour des sociétés Imax et Home Depot de passer à confesse. Les titres des ces entreprises ont respectivement chuté de 70 % à 6,35 \$ et de 29 % à 34,88 \$US après l'annonce de profits moindres.

Dans ce contexte marqué par la volatilité des marchés et la nervosité des investisseurs, les titres obligataires et l'or ont servi de valeur refuge. Les obligations à 10 ans du gouvernement du Canada profitaient ainsi de la tourmente, leur rendement diminuant de trois centièmes à 5,69 %. Le prix du métal précieux a bondi de 5,90 à 276,40 \$ US l'once à New York.

Enfin, le dollar canadien a poursuivi sa lente glissade, perdant 21 centièmes à 66,20 cents US.

Tous les détails dans le cahier Économie.



# DEMAIN DANS LA PRESSE

## Willie Lamothe

Au moment où le réseau TVA s'apprête à diffuser une télésérie sur Willie Lamothe, *La Presse* trace le portrait de cet artiste devenu western par accident qui finira par être l'incarnation suprême du cow-boy canadien. Jean-Christophe Laurence a rencontré son fils Michel Lamothe, des artisans de la télésérie et des spécialistes de la chanson pour mieux comprendre pourquoi, huit ans après sa mort, le plus célèbre de nos cow-boys chantants n'a jamais semblé aussi vivant.

À lire demain dans le cahier Arts et spectacles.



**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
lapresse.infinet.net

**RÉDACTION (514) 285-7070**

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Quoi faire aujourd'hui**  
andre.cloutier@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECouvreMENT (514) 285-6900**

**PUBLICITÉ**  
**Les petites annonces (514) 285-7111**  
Télécopieur: (514) 848-6287  
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30  
**Décès et remerciements (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30  
**Détailants (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations (514) 285-7320**

**ABONNEMENT (514) 285-6911**  
Par télécopieur: (514) 285-7039  
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

**LOTÉRIES** | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **0-8-6** > À quatre chiffres: **1-7-4-6**

# SUITES DE LA UNE

## ÉTAT

Suite de la page A1

mort à l'intérieur d'un poste de police de Ramallah, avant de mutiler leurs corps.

Selon l'armée, il s'agissait de soldats remplissant « des tâches administratives » et qui, se trompant de route, se seraient retrouvés par erreur à Ramallah.

L'Autorité palestinienne a exprimé immédiatement ses « regrets » et affirmé que la police palestinienne avait fait son possible pour les sauver.

Quelques heures plus tard, les hélicoptères de combat entraient en action, lâchant une première salve de roquettes sur le poste de police où avait eu lieu les lynchages. Ils s'en sont ensuite pris à des cibles à Gaza, avant de lancer quatre nouveaux raids à Ramallah.

« Des voisins, des gens civilisés, des partenaires de paix ne se conduisent pas ainsi », a affirmé le ministre israélien des Affaires étrangères par intérim, Shlomo Ben Ami, à propos des lynchages.

Les Palestiniens avaient une lecture différente des événements, ac-

cusant Israël d'avoir déclenché contre eux ce que le ministre de la Coopération internationale, Nabil Chaath, a appelé « une guerre totale » et exigeant « une intervention internationale ».

Comme pour montrer sa détermination à ne pas céder aux Israéliens, l'Autorité palestinienne a immédiatement relâché la plupart des détenus du Hamas, un mouvement palestinien intégriste, qui a aussitôt averti qu'Israël paierait « le prix fort » pour ses raids.

En outre, le Fatah, mouvement du président palestinien Yasser Arafat, a décrété une mobilisation dans ses rangs pour faire face à l'« agression » israélienne, affirmant qu'elle ne resterait pas sans riposte.

Ce dérapage dramatique a réduit à néant les efforts du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui était parvenu mercredi à convaincre Arafat et Barak de réactiver une commission trilatérale de sécurité présidée par les Américains, qui avait été créée en 1998.

## UNE GIFLE

Suite de la page A1

économique, de surplus budgétaire, ça ne nous dérange pas qu'il y ait encore au Québec beaucoup de personnes qui vivent avec 500 \$ par mois », dit-elle. « Je ne sais plus comment le dire, le crier sur tous les tons, ce gouvernement, quand il s'agit des plus pauvres, ne trouve rien d'autre à dire qu'il n'a pas d'argent. Nous refusons cet argument. De l'argent il y en a eu et il y en aura pour d'autres », ajoute Mme David.

Le gouvernement, de son côté, affirme qu'il a fait le maximum. « La hausse du salaire minimum, c'est un effort extrêmement considérable. Il est fatal que les femmes soient déçues, parce que leurs attentes étaient immenses. Je vous assure qu'on a fait du mieux qu'on pouvait », fait valoir le premier ministre Bouchard. Pour la ministre du Travail, Diane Lemieux, ancienne présidente du Conseil du statut de la femme, aucun gouvernement n'a autant fait pour les Québécoises. « Si on n'avait rien fait jusqu'à maintenant, je serais mal à l'aise. Mais ce n'est pas le cas. Nommez-moi un gouverne-

ment qui a fait adopter une loi sur l'équité salariale, une loi sur les pensions alimentaires, des services de garde à cinq dollars », a-t-elle plaidé. « Mais si on ne s'était pas engagé à continuer, ce serait effectivement modeste », reconnaît-elle cependant.

La Fédération des femmes n'a cependant pas dit son dernier mot. Dès sa sortie de la rencontre avec le premier ministre, Françoise David a annoncé que le mouvement des femmes répliquerait en descendant dans la rue. « Nous allons lancer un appel à la mobilisation générale des femmes et des hommes pour que samedi nous ne soyons pas que 20 000, mais que nous soyons beaucoup plus nombreuses. Plutôt que d'être la fin de la marche québécoise, ça va être le début des mobilisations futures. Et ça, je vous le promets. Nous allons répondre par une détermination de tous les instants », dit-elle. La marche des femmes au Québec doit se conclure, samedi midi, par un grand rassemblement au parc La Fontaine.

# La Cour suprême refuse d'entendre la « dominatrix »

## SARSCÈNE Précision

Presse Canadienne

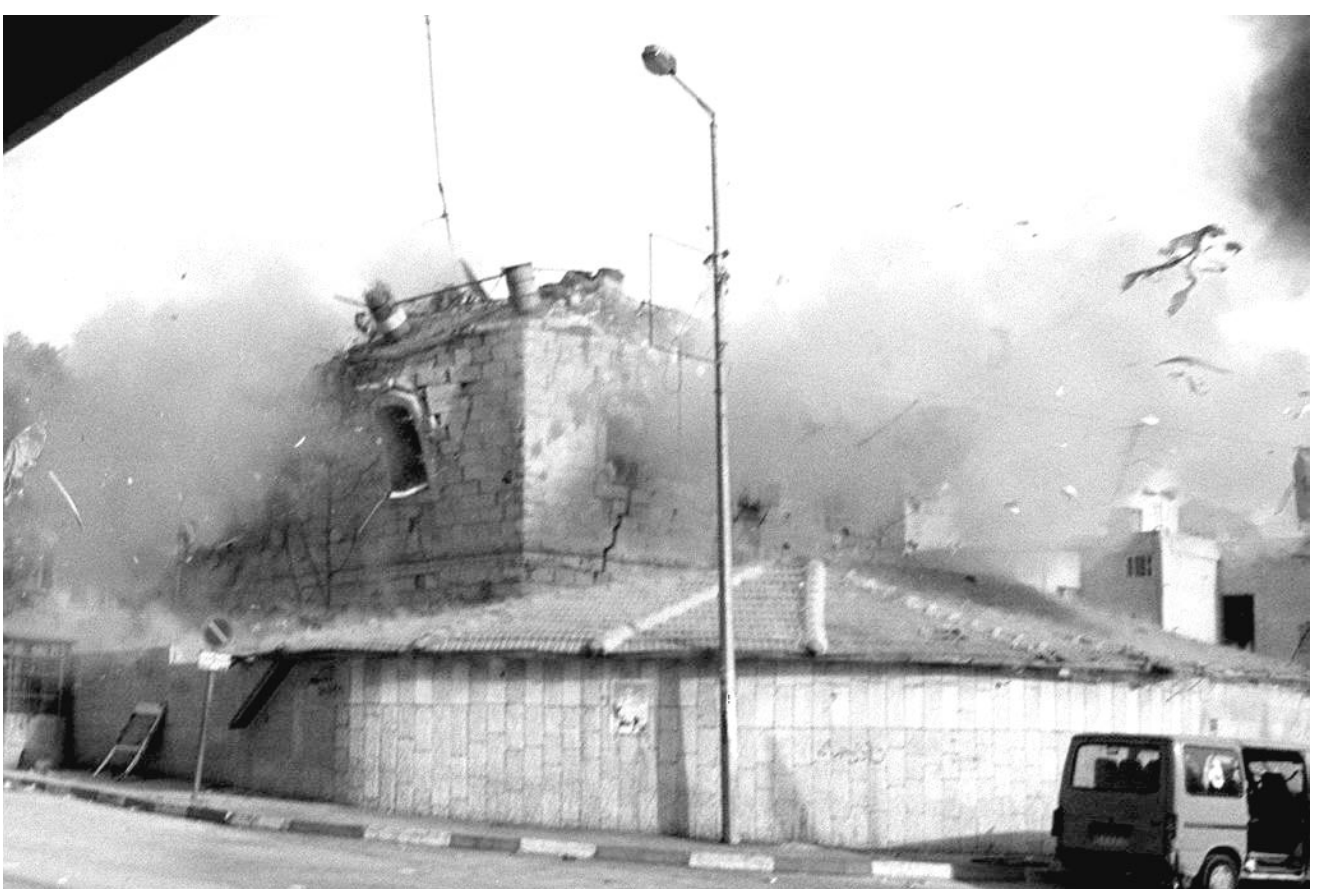
TORONTO — La Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel de Terri-Jean Bedford, une « Madame » de Toronto spécialisée dans le sado-masochisme et reconnue coupable il y a deux ans d'avoir tenu une maison de débauche.

Bedford, âgée de 40 ans, tenait une maison aux pièces thématiques — notamment une infirmerie, un donjon et une salle de classe. Même si elle avait été prostituée pendant 14 ans, elle a toujours insisté pour dire que son travail de dominatrice sado-masochiste n'avait rien à voir avec le sexe.

Son avocat, M<sup>e</sup> Alan Young, a tenté en mars dernier de convaincre la cour d'appel de l'Ontario que les activités de Mme Bedford n'étaient pas plus assimilables à la prostitution qu'un baiser échangé lors d'une foire agricole. Le tribunal ne l'a pas entendu ainsi.

« Le fait que les gestes décrits dans la requête en appel impliquent aussi de la douleur et de l'humiliation ne les éloignent pas de la sexualité, pas plus que le plaisir sexuel éprouvé par les clients », écrivait le juge George Finlayson dans sa décision.

Le jugement de la Cour sonne la fin d'une longue saga judiciaire, mais il laisse aussi en suspens des questions pertinentes sur la définition de la prostitution, estime M<sup>e</sup> Young.



Un missile lancé d'un hélicoptère israélien a détruit le poste de police de Ramallah, en Cisjordanie, où ont été lynchés trois soldats réservistes de l'armée israélienne.

## BOUCHARD

Suite de la page A1

fin. Et c'est une obligation à laquelle je ne voudrais pas assujettir ce décideur qu'est l'État. »

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a indiqué de son côté que la décision gouvernementale sera arrêtée d'ici la fin du mois. Des comités ministériels discuteront dès la semaine prochaine de la proposition de réorganisation municipale dans l'île de Montréal et sur la Rive-Sud qui sera défendue devant le Conseil des ministres.

Mme Harel a laissé entendre que les maires de banlieue jouaient avec le feu en rejetant le scénario de « ralliement » de M. Bernard, qui accorde beaucoup de responsabilités aux arrondissements issus de la périphérie.

« Il (M. Bernard) dit très directement que si ce scénario est rejeté, le gouvernement est ainsi libéré de ce qui pouvait alourdir cette proposition », note Mme Harel. « C'est la minute de vérité. Les élus montréalais ont à se positionner, et par la

suite le gouvernement prendra ses décisions. »

Québec analysera les recommandations de ses mandataires de Montréal, Québec et de l'Outaouais en fonction de quatre objectifs, a dit Mme Harel: l'imputabilité démocratique directe — que la CUM n'a jamais eue malgré un milliard de budget, a-t-elle souligné —, des ressources accrues pour le développement social, une unité de décision et de commandement pour le développement économique et plus d'équité fiscale.

Lucien Bouchard a ajouté une balise incontournable. « Cette ville, la grande ville de Montréal, sera française, dit-il. Aucun doute là-dessus. » Un autre aspect positif du rapport Bernard, ajoute-t-il, est qu'il n'altère pas le portrait linguistique de Montréal, en reconduisant au sein des arrondissements le statut bilingue de certaines municipalités de l'ouest de l'île, sans étendre pour autant leur territoire. « Nous allons nous assurer que les droits

linguistiques ne sont pas modifiés, ne sont pas diminués », insiste M. Bouchard.

Ni Mme Harel ni lui n'ont abordé précisément hier la question de la Rive-Sud, où M. Bernard recommande de fusionner huit villes en une seule appelée Champlain. La ministre Louise Beaudoin a déjà fait savoir qu'elle s'opposait à ce scénario, surtout parce qu'il inclut la ville de Saint-Bruno, qui se trouve dans son comté. Le député péquiste François Beaulne, qui représente une autre ville touchée (Boucherville), n'en veut pas lui non plus et prône plutôt une communauté urbaine de la Rive-Sud.

Pauline Marois a quant à elle fait connaître son appui à l'idée de la fusion. Quant à Bernard Landry, autre membre de ce caucus de la Montérégie, il est demeuré prudent mercredi. « La Rive-Sud, c'est hors de tout doute, a besoin d'une meilleure structure, a-t-il déclaré. Quelle est la structure idéale? On va le voir dans les jours qui viennent. »

**OBJECTIF**  
Vendredi le 13 octobre 2000

36,2 millions

13 707 304 \$

Centraide du Grand Montréal

ACTUALITÉS

# Un Canadien sur deux aurait voté libéral

Un Canadien sur trois reste toutefois indécis à quelques jours du déclenchement probable des élections

VINCENT MARISSAL

Un Canadien sur deux aurait voté libéral si un scrutin avait eu lieu la semaine dernière, selon un sondage Ekos qui confirme, à quelques jours du déclenchement probable des élections, l'avance des troupes de Jean Chrétien.



Jean Chrétien

Le confortable coussin de 31 points des libéraux sur l'Alliance canadienne pourrait toutefois s'amincir en cours de campagne. Le sondage effectué entre le 21 septembre et le 7 octobre auprès de 2502 personnes à travers le pays détecte en effet 32 % d'indécis parmi l'électorat canadien.

Après répartition de ces indécis, les libéraux obtiennent 50 % des intentions de vote, loin devant l'Alliance canadienne de Stockwell Day avec 19 %, le Parti conservateur, 11 %, et le NPD, 8 %.

Pour l'ensemble du Canada, ces résultats comportent une marge d'erreur de plus ou moins 2 %, 19 fois sur 20.

Au Québec, plus spécifiquement, Ekos donne 4 % aux libéraux contre 37 % au Bloc québécois et seulement 7 % pour l'Alliance canadienne et 3 % aux conservateurs.

Ces résultats sont basés uniquement sur les réponses de 332 électeurs décidés sur un échantillon relativement faible de 502 personnes, sans répartition régionale, et doivent donc être considérés avec prudence. La marge d'erreur, dans ce cas précis, tourne autour de 5 %.

En Ontario, sur 622 électeurs décidés, les libéraux recueillent 59 % contre 15 % pour l'Alliance et 14 % pour les conservateurs.

Au plan national, ce sondage démontre la stabilité de l'appui populaire aux libéraux, un plafonnement de l'Alliance canadienne et confirme la déconfiture du Parti conservateur de Joe Clark.

« Les libéraux ont solidifié leurs assises en Ontario, ils pourraient faire des gains au Québec, mais l'Ouest reste territoire de l'Alliance », explique Alfred McLeod, d'Ekos.

Sur le tableau des intentions de vote observées depuis mai 1997, le Parti conservateur est passé de 22 % à 11 % alors que l'Alliance canadienne (anciennement le Re-



Stockwell Day

form) a suivi la trajectoire exactement inverse.

Cela dit, les troupes de Stockwell Day, malgré le nouveau nom de parti et le nouveau chef, n'arrivent plus à dépasser la barre des 20 %, note M. McLeod.

Les libéraux font bien aussi dans les provinces de l'Atlantique, au détriment du NPD, selon Ekos, qui note une baisse de 9 % du parti d'Alexa McDonough et une hausse de 8 % des libéraux entre juillet et septembre.

À une semaine du déclenchement attendu de la campagne électorale, les conservateurs de Joe Clark peuvent nourrir des espoirs dans les provinces de l'Atlantique, où ils récoltent 22 % des intentions de vote.

Le chef libéral Jean Chrétien, souvent critiqué au sein de son propre parti, reste le chef préféré des Canadiens, loin devant Alexa McDonough, Stockwell Day et Joe Clark.

Ainsi, 35 % des électeurs interrogés par Ekos disent accorder une grande confiance à M. Chrétien contre seulement 18 % pour MM. Day et Clark et 21 % pour Mme McDonough.

C'est Joe Clark qui remporte la triste palme de « faible confiance » avec 42 %. M. Day suit avec 40 %, 38 % pour Alexa McDonough et 31 % pour le premier ministre Chrétien.

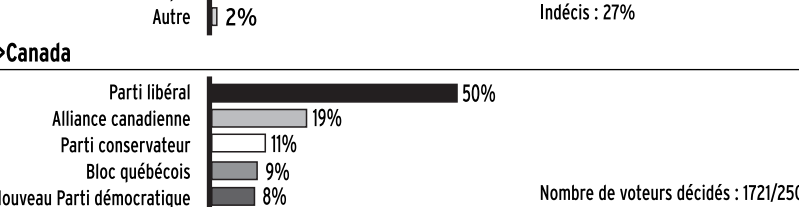
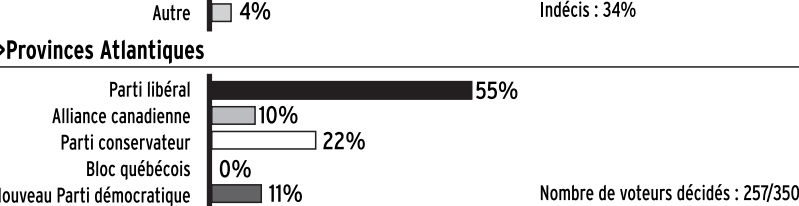
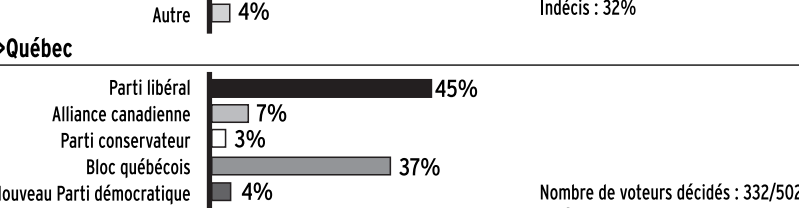
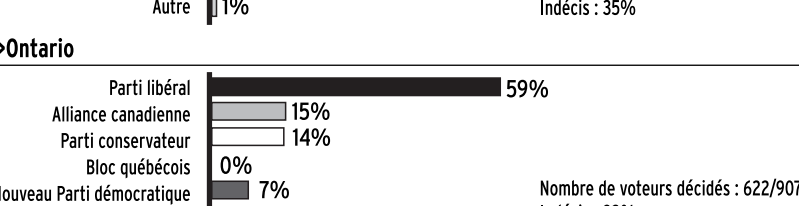
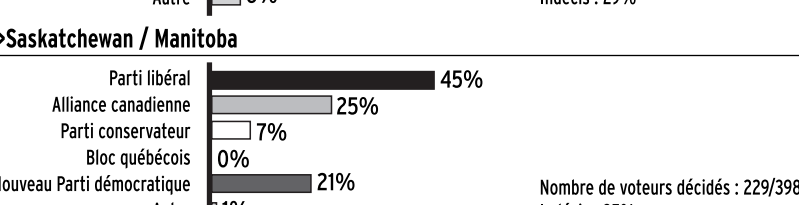
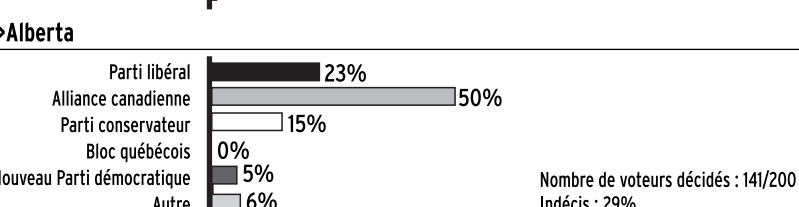
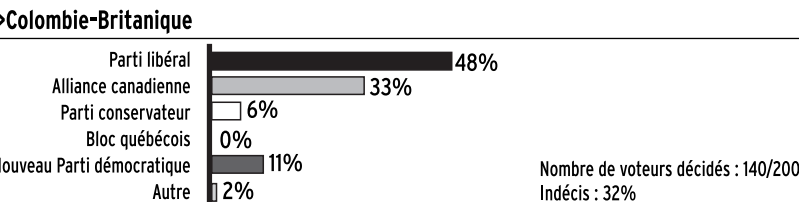
Un tableau des forces et des faiblesses des partis et de leur chef démontre par ailleurs que Stockwell Day a du chemin à faire pour séduire l'électorat féminin, fortement réfractaire à sa personne et à son parti. Par contre, l'Alliance canadienne et son chef ont du succès auprès des hommes.



Gilles Duceppe

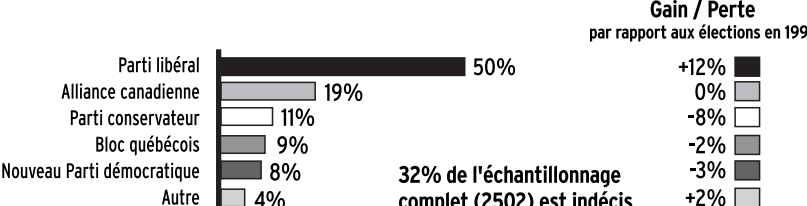
## INTENTIONS DE VOTE PAR RÉGION

Si on tenait des élections fédérales demain, pour quel parti voteriez-vous? (Électeurs décidés seulement)\*



## INTENTIONS DE VOTE

Si on tenait des élections fédérales demain, pour quel parti voteriez-vous? (Électeurs décidés seulement)\*



\* Électeurs décidés seulement incluant ceux qui ont indiqué une préférence. Excluant ceux qui ne voteront pas, les indécis et les refus de répondre.

# Les exigences du ministre font des vagues dans le réseau de l'éducation

MARC THIBODEAU

LES OBJECTIFS de réussite « ambitieux » réclamés par le ministre de l'Éducation, François Legault, font grincer bien des dents dans les écoles, cégeps et universités de la province.

Signe des temps, le ministre a énergiquement croisé le fer à ce sujet avec le recteur de l'Université de Montréal (UdeM), Robert Lacroix, lors d'une soirée tenue pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la faculté de musique de l'institution.

En ce qui a trait aux taux d'obtention du diplôme, « les gens (du ministère) veulent nous rapprocher de l'idéal alors que nous rappelons le possible », a expliqué hier M. Lacroix lors d'un entretien téléphonique.

Il est important, dit-il, de comparer l'UdeM avec des institutions de même nature et non des universités extrêmement sélectives et riches comme Yale ou Harvard pour pouvoir établir des objectifs « réalistes ».

De manière à aplanir les divergences existantes avec le ministre et permettre la conclusion du contrat de performance en discussion depuis plusieurs mois, des données comparatives portant sur des institutions comme l'Université de Toronto et l'Université de Colombie-Britannique ont été transmises au cours des derniers jours à Québec.

« L'UdeM se compare bien avec ces universités, même si elle dispose de moins d'argent par étudiant... Avec les mêmes informations en main, nous allons

probablement mieux nous comprendre », indique le recteur, qui dit demeurer en bons termes avec le ministre.

Du côté des cégeps, qui doivent produire des plans de réussite, les attentes de M. Legault sont aussi un sujet de préoccupation. En réaction à un article de *La Presse* faisant état de faibles taux de réussite dans deux programmes importants, le ministre a précisé la semaine dernière qu'il ne se contenterait pas de hausses ciblées de « quelques points de pourcentage », ce qui soulève la question de savoir qui aura le dernier mot à ce sujet.

« Pour nous, les règles sont très claires. Ce sont les conseils d'administration des cégeps qui approuvent les plans de réussite et non le ministre », dit le président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher.

« Je vois mal comment il pourrait, du haut de son bureau du 16<sup>e</sup> étage à Québec, venir dire aux conseils d'administration des cégeps de la province ce qui constituerait des objectifs acceptables », ajoute-t-il.

Au niveau des écoles, les objectifs quantitatifs qui doivent être inclus dans les plans de réussite sont aussi un sujet de préoccupation. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a tenté en vain de convaincre le ministre, qui réclame des cibles précises sur trois ans, de faire marche arrière sur ce point lors d'une récente ren-

contre. Les deux parties ont convenu à cette occasion que les plans pouvaient contenir aussi des objectifs qualitatifs, portant par exemple sur le climat de l'école, les relations avec les parents, etc.

Après quelques vaines hésitations sur la place publique, la centrale a finalement indiqué mercredi par voie de communiqué qu'elle accepterait que ses membres participent à l'élaboration des objectifs quantitatifs réclamés même si elle juge « toujours dangereuse » cette démarche.

En dépit des frictions relevées dans le réseau, le ton demeure résolument optimiste du côté du ministère. Le porte-parole de M. Legault, Alain Leclerc, a assuré hier que les enseignants et les administrateurs rencontrés au cours des dernières semaines étaient, sans exception, « enthousiastes » à l'idée de fixer des objectifs de réussite.

Des objectifs qui devront être « ambitieux », prévient M. Leclerc, qui montre « très exigeant » en cette matière.

Impossible de savoir ce qu'il adviendra en bout de ligne si écoles, cégeps et universités ne retiennent pas des cibles acceptables aux yeux de Québec. « On n'est pas encore en bout de ligne », se contente de déclarer M. Leclerc.

« Je vois mal comment il pourrait, du haut de son bureau du 16<sup>e</sup> étage à Québec, venir dire aux conseils d'administration des cégeps de la province ce qui constituerait des objectifs acceptables. »

# La Cour suprême entendra un appel relatif à un membre des gangs de rue

Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a accepté, hier, d'entendre un appel de la Couronne qui conteste le nouveau procès qui a été accordé par la Cour d'appel du Québec à un membre des gangs de rues du nord de Montréal, reconnu coupable d'un meurtre au second degré.

Jacques Cinous a été condamné en 1995 pour le meurtre de Mikelson Van-

col, abattu d'une balle dans la tête en février de la même année à l'intérieur d'une fourgonnette abandonnée dans le stationnement d'une station-service.

Décrit comme un jeune dur à cuire d'origine haïtienne, Cinous avait tenté d'échapper à la police, après le meurtre, en fuyant à Vancouver, où il avait été interpellé une vingtaine de jours plus tard.

Devant le tribunal, Cinous a invoqué la légitime défense puisque, soutenait-il,

VanCol avait l'intention de l'assassiner. Craignant pour sa vie, il aurait tué avant de se faire tuer. Le jury l'a néanmoins reconnu coupable de meurtre au second degré.

Saisie du cas, la Cour d'appel a retenu l'argument de légitime défense et a ordonné, en janvier 2000, la tenue d'un nouveau procès. Le ministère public a décidé de contester l'affaire.

**LE TOUT PREMIER FILM D'ANIMATION 3D !**

**CYBERWORLD 3D**

Voici notre HORAIRE:  
Jeudi et vendredi de 18 h à 22 h,  
samedi de 12 h à 22 h,  
dimanche 12 h à 20 h

**EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE**

"transféré sur écran géant, les images sont époustouflantes"  
Alan Huslak, The Gazette

"Homer, sympathique personnage exploite magnifiquement l'écran géant"  
Luc Perreault, La Presse

LUNDI AU VENDREDI PENDANT LE JOUR RÉSERVÉ AUX GROUPES SCOLAIRES ET CORPORATIFS

**IMAX LES AILES**

MAIL CHAMPLAIN  
2153 LAPINIÈRE  
BROSSARD

RÉSERVATION ADMISSION (514) 790-1245  
RÉSERVATION GROUPES ET CORPORATIFS (450) 672-9811  
NATHALIE

STATIONNEMENT GRATUIT

À L'AFFICHE AU MAX EVEREST

2885109

# Un appareil de radiologie sur deux est désuet au Canada

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Plus de la moitié des équipements de radiologie utilisés dans les hôpitaux canadiens sont désuets et devraient être remplacés immédiatement, d'après une étude de l'Association canadienne des radiologistes.

Selon l'Association (CAR), qui a dévoilé l'étude hier à Toronto, il faudrait investir de toute urgence près de deux milliards de dollars pour remettre à niveau les services d'imagerie médicale du pays, indispensables pour la détection de toute une panoplie de maladies, du cancer aux fractures en passant par les maladies coronariennes.

« La lumière d'huile vient de s'allumer et il faut s'arrêter sur le bas-côté pour régler le problème, sinon, on va brûler le moteur », a déclaré en entrevue le vice-président de la CAR, Normand Laberge. « Sans une action immédiate, les radiologistes ne pourront plus garantir l'exactitude et la fiabilité des diagnostics. »

La CAR, qui fonde son jugement sur un sondage réalisé auprès de plus de 500 hôpitaux, a donné plusieurs exemples d'équipements complètement dépassés. Ainsi, un appareil d'ultrasonographie de la région de Victoria, qu'un hôpital avait offert à un camp de réfugiés cambodgiens, a été refusé parce qu'il était trop archaïque. Un appareil du même genre, employé auparavant pour des échographies de femmes enceintes, a été retourné par un vétérinaire, qui ne le jugeait pas assez performant pour suivre la grossesse de juments!

Mais le répertoire des horreurs compilé par la CAR aurait lui-même besoin d'être mis à jour. On affirme ainsi qu'un tomographe axial (scanner) de l'hôpital de Lachine est affublé d'une note disant « Ne pas étein-

dre », car l'appareil, vieux de 12 ans, refuse régulièrement de se remettre en marche.

En fait, la machine a été remplacée au début du mois d'août, a indiqué le Dr Stephen Morgan, directeur général intérimaire de l'hôpital. Le nouveau scanner, le premier du genre en Amérique du Nord, a coûté 600 000 \$ et est 15 fois plus rapide que son prédécesseur. Il offre aussi des images de bien meilleure qualité. « Avec le vieux scan, il y a peut-être eu des diagnostics manqués, reconnaît le Dr Morgan. Est-ce qu'il y a des cancers du poumon qui sont passés inaperçus parce que la tumeur était de la taille d'un grain de riz? Je ne peux le dire. » Dans plusieurs cas, des patients ont dû repasser des examens dans un autre hôpital, les images produites par le tomographe de Lachine étant trop imprécises.

Le président de l'Association des radiologistes du Québec, le Dr Gaétan Barrette, ne compte plus les exemples d'appareils obsolètes qui tardent à être remplacés. « Dans mon hôpital (Maisonneuve-Rosemont), il y avait un appareil de fluoroscopie de 23 ans d'âge, qu'on utilisait pour les lavements barytés et le dépistage du cancer du côlon, raconte-t-il. Ce n'est qu'après avoir avisé l'administration qu'on ne l'utiliserait plus, parce qu'il était dangereux — des pièces tombaient sur les patients! — qu'on a finalement réussi à le faire changer. »

La CAR demande au ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui doit présenter un mini-budget la semaine prochaine, d'affecter une partie des surplus au remplacement des équipements désuets. « Si rien n'est fait, des secteurs entiers de certains départements de radiologie vont devoir fermer leurs portes d'ici un an ou un an et demi », affirme M. Laberge.

# Les dédommagements versés aux anciens combattants enrichiront surtout leur parenté éloignée

ANDRÉ NOËL

LA DÉCISION d'un tribunal obligeant le gouvernement fédéral à verser des dédommagements de 1,3 milliard de dollars aux anciens combattants invalides va surtout enrichir leur parenté éloignée, selon le Conseil national des associations d'anciens combattants.

« Cette énorme somme pourrait être bien mieux utilisée, a déclaré le président du Conseil, Cliff Chadderton. La majorité des anciens combattants invalides sont morts. Pourquoi distribuer des millions de dollars à leurs neveux et cousins éloignés alors qu'il y a tant d'autres besoins? »

Le juge John Brockenshire, de la Cour supérieure de l'Ontario, a décidé mercredi que le gouvernement a omis de placer les avoirs des anciens combattants invalides et de leur verser des intérêts jusqu'en 1990, notamment sur leurs rentes. Selon les estimations des avocats, quelque 10 000 anciens combattants seraient touchés par cette cause, dont un millier au Québec. Les intérêts s'élevaient à 130 000 \$ en moyenne, pour un total de 1,3 milliard de dollars.

Le recours collectif a été intenté par des avocats en Ontario, mais aura des retombées dans tout le pays si la décision du juge Brockenshire n'est pas renversée. La Légion royale canadienne se réjouit du jugement, mais le Conseil national des associations d'anciens combattants demande au gouvernement d'interjeter appel.

« Nous nous opposons depuis le début au recours collectif, a rappelé M. Chadderton.

Dans certains cas, des montants aussi élevés que 500 000 \$ pourraient être versés à des parents éloignés des anciens combattants maintenant morts. »

Un des avocats des requérants a d'ailleurs déclaré ceci au tribunal: « Nous ne voulons pas nécessairement que l'argent soit versé au 57<sup>e</sup> cousin (d'un ancien combattant), mais si c'est ce que prescrit la loi, alors il doit en être ainsi. »

« Il est scandaleux d'obliger les contribuables à payer 1,3 milliard à des parents éloignés, lesquels n'ont souvent pas pris la peine de visiter leur vieux oncle invalide », a déclaré M. Chadderton.

« Le gouvernement fédéral a déjà de la difficulté à trouver de l'argent pour compenser les milliers de civils qui ont participé aux activités militaires, notamment pendant la Deuxième Guerre mondiale. Je pense entre autres aux membres de la marine marchande et de la Croix Rouge, aux sapeurs-pompiers envoyés à Londres, aux pilotes qui ont transporté les bombardiers non armés entre le Canada et l'Angleterre. »

En revanche, la Légion royale canadienne estime que justice vient d'être rendue. « Le gouvernement avait la responsabilité de bien gérer les avoirs des anciens combattants placés sous sa tutelle », a commenté Gilles Busières, officier d'entraide à la Légion.

Dès 1986, le Vérificateur général du Canada avait prévenu le gouvernement qu'il risquait d'avoir à payer une importante somme.

COMMISSION CLAIR

## Place aux problèmes des urgences

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne

QUÉBEC — La moitié des gens qui se présentent aux urgences d'un hôpital ne devraient pas y être, estime l'infirmière Line Lafrenière.

Mme Lafrenière, porte-parole des 4000 infirmières qui oeuvrent dans les salles d'urgence du Québec, a proposé hier une série de solutions pour faire face au problème de l'engorgement des urgences.

Cette infirmière de l'hôpital Pierre-Boucher (Longueuil) témoignait devant la commission d'étude sur les services de santé, présidée par Me Michel Clair.

Le temps d'attente pour un patient aux urgences atteint parfois six et même dix heures avant qu'un médecin ne soit disponible. Les urgences sont « une porte d'entrée du réseau de la santé qui est souvent coincée, sans aucune autre sortie de secours », a dit Mme Lafrenière.

Cette infirmière a fait part que ses collègues ont à subir l'impatience et la frustration des patients forcés d'attendre plusieurs heures aux urgences. « Ce mécontentement va souvent à l'agressivité verbale, jusqu'aux menaces d'agression physique qui finissent parfois par l'intervention policière », a-t-elle dit.

Elle propose donc que soient élargies les heures d'ouverture d'autres services de santé qui pourraient aider à désengorger les urgences, comme les CLSC ou les cliniques privées.

Des médecins devraient être de garde 24 heures sur 24 dans les centres hospitaliers de longue durée pour y prodiguer des traitements au lieu que les patients de ces centres ne soient amenés à l'urgence dans chaque cas.

Il faut aussi créer des équipes d'urgence (médecins et infirmières) qui vont se porter au secours de leurs collègues dans les urgences débordées par une demande trop grande.

Le mandat des infirmières devrait être élargi afin qu'elles puissent entreprendre des traitements pour les cas mineurs dans les urgences.

Les élèves du cours secondaire devraient recevoir un cours de secourisme élémentaire de façon à savoir arrêter un saignement de nez ou traiter une éraflure. « Il n'y a pas à se précipiter aux urgences pour ce genre de problème », a dit Mme Lafrenière.

L'infirmière a aussi indiqué que toutes les urgences possèdent une liste de trois ou quatre habitués qui peuvent se présenter chacun jusqu'à 40 fois par année. Les services sociaux devraient prendre en charge ces personnes qui connaissent visiblement des problèmes dépassant ceux que traite un service régulier d'urgence.

Enfin, Mme Lafrenière a fait état des difficultés de recrutement des infirmières. Il est difficile d'inciter les jeunes à choisir cette profession quand on leur explique qu'elles devront travailler une fin de semaine sur deux pour le reste de leur vie.

Par ailleurs, Mme Lafrenière a plaidé le droit que veulent exercer certaines personnes de mourir à domicile.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 22 OCTOBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

## C'est ça!

### Nos plus bas prix de la saison

368\$

Mini-chaîne Panasonic

Lecteur pour 5 DC. Lecteur et magnétocassette à inversion auto. Syntonisateur AM, FM. N° 28029. Rég. Sears 399,99.



498\$

Téléviseur stéré Sharp MD

27 po  
Filtre peigne numérique. Sortie audio variable. Entrées A/V en façade et derrière. Télécommande universelle lumineuse. N°14424. Rég. Sears 549,99.



538\$

Téléviseur RCA

27 po  
Tube sombre, saut d'annonces publicitaires, TV Guide Plus+<sup>MC</sup>. N°14438. Rég. Sears 569,99.



138\$

Combiné JVC<sup>MD</sup> à lecteur de DC

Lecteur de DC à chargement dessus et fonction répétition. Lecteur de cassette et syntonisateur numérique AM, FM. N° 209267. Rég. Sears 149,99.



25 po



398\$

Téléviseur stéré RCA

TV Guide Plus+, saut d'annonces publicitaires et télécommande. N° 14315. Rég. Sears 429,99.

322\$

Mini-chaîne Pioneer<sup>MD</sup>

100 W  
Chargeur pour 3 DC. Enceintes à 3 voies. Lecteur et magnétocassette, syntonisateur numérique. N° 28081. Rég. Sears 349,99.



247\$

Téléviseur Sears

19 po  
Entrées A/V et prise pour écouteur en façade. Télécommande. N° 14250. Rég. Sears 279,99.



144\$

Baladeur de DC SONY

Mémoire tampon. Pile d'une autonomie de 32 heures. Amplification numérique des graves. N° 20531. Rég. Sears 159,99.



88\$

Téléphone sans fil Sanyo 900 MHz

Balayage auto des 40 canaux. Clavier lumineux, pince pour ceinture. N° 16979. Rég. Sears 99,99.



138\$

Téléphone sans fil SONY 900 MHz

Étalement du spectre numérique de grande puissance. Mémoire 10 numéros. N° 16839. Rég. Sears 149,99.



328\$

Lecteur de DVD Hitachi

Son surround numérique Dolby<sup>MD</sup> 5.1. Sortie vidéo à composantes séparées. N° 30924. Rég. Sears 349,99.



158\$

Magnétoscope haute-fidélité RCA à 4 têtes

Saut d'annonces publicitaires, avance rapide jusqu'au début du film. VCR Plus+<sup>MD</sup>. Réglage auto de l'horloge. N° 30374. Rég. Sears 179,99.



ADVENT

HITACHI

RCA

JVC

KENWOOD

SONY

Panasonic

SANYO

Pioneer

SAMSUNG

NP1021000

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

## SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.<sup>SM</sup>

# UQCN propose une «révolution tranquille des forêts»

BRUNO BISSON

QUÉBEC — L'Union québécoise de conservation de la nature (UQCN) recommande que les plans d'aménagement de l'ensemble du territoire forestier du Québec soient reconstruits sur de nouvelles bases avant que la guerre ne s'installe dans les forêts publiques.

Au lendemain d'une première salve de critiques contre l'actuel régime forestier du Québec, tirée par la Coalition sur les forêts vierges nordiques, l'UQCN a soumis hier sa solution de rechange à l'examen d'une commission parlementaire qui étudie la mise à jour de ce régime.

Selon l'ingénieur forestier Louis Bélanger, vice-président aux forêts de l'UQCN, des conflits sont sur le point d'éclater un peu partout en forêt, au Québec, entre les industriels et les autres usagers du territoire public, comme les pourvoyeurs, par exemple. Et bientôt, une multitude de groupes d'intérêts locaux, regroupés autour de municipalités ou d'organismes de

développement régional vont commencer à réclamer, à leur tour, une partie de la richesse des forêts québécoises. Sans compter les autochtones.

Selon lui, les propositions avancées dans le projet de loi 136 par le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, sont beaucoup trop timides et ne peuvent assurer aux groupes d'usagers une véritable participation à la planification de l'exploitation. De même, cette mise à jour du régime forestier n'améliore en rien la protection de la faune et des écosystèmes de la forêt dans les territoires de coupe des industriels.

Bref, l'UQCN, le plus important regroupement d'associations et d'individus des domaines de l'environnement et des sciences de la terre au Québec, estime que la révision proposée est une occasion manquée, et qu'il faut pousser la réforme beaucoup plus loin. « La forêt québécoise a besoin de sa révolution tranquille. »

Dans son préambule, le président de l'Union, Harvey Mead, a

rappelé que dès 1997, bien avant le film *L'Erreur boréale*, l'UQCN avait donné l'alerte, en affirmant qu'on coupait trop d'arbres et qu'on était sur le point de raser les dernières forêts vierges du Nord du Québec. L'Union estimait enfin que le réseau des aires protégées du Québec (des territoires sur lesquels aucune ponction de ressources n'est permise) était sous-développé.

Trois ans plus tard, la surexploitation des forêts commence à faire l'objet d'un consensus, le gouvernement veut décréter d'ici deux ans une limite nordique à l'exploitation forestière et trois ministères du gouvernement du Québec viennent de s'engager à faire passer la superficie des aires protégées de 2 % à 8 % du territoire provincial.

M. Mead s'est dit satisfait de constater que les événements et les opinions qui ont surgi depuis son cri d'alarme, ont amplement donné raison à l'UQCN. Et dans cette perspective, il a ajouté que l'ampleur et la complexité de la réforme qu'il faudra lancer dans la gestion des forêts publiques du Québec, ne peuvent simplement pas être appréhendées dans une commission parlementaire. Il faut, a-t-il dit, un nouveau diagnostic, établi de façon indépendante.

Il a donné pour exemple la commission sur la gestion de l'eau, tenue en 15 mois sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec et qui a produit un rapport qui servira de

référence pour des années. « Il y a urgence dans les forêts, et on pourrait en 18 mois tenir un rapport détaillé sur l'état de la forêt québécoise ».

À partir de là, c'est le ministre des Ressources naturelles du Québec qui devrait prendre en charge la responsabilité d'établir de nouveaux plans d'aménagement forestier dans l'ensemble du Québec, en tenant compte de la spécificité de chaque territoire ou région ainsi que des aspirations des populations locales, des groupes et associations qui fréquentent les forêts, et des autres industries (les pourvoies, l'écotourisme, etc.) qui en vivent, sur un pied d'égalité avec l'industrie du bois et celle des pâtes et papiers.

## Cinq programmes problématiques pour les cégeps

MARC THIBODEAU

LES CÉGEPS, qui s'affairent actuellement à la production de plans de réussite, devront accorder une attention marquée à cinq programmes identifiés comme étant particulièrement « problématiques » par leur fédération.

Des données colligées par le ministère de l'Éducation, qui reflètent le cheminement des élèves inscrits en 1993, indiquent que le taux d'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) est de près de 40 % deux années après la durée de formation prévue pour quatre de ces cinq programmes, soit électrotechnique, techniques d'éducation en service de garde, techniques administratives et techniques de l'informatique.

Le taux est légèrement supérieur à 50 % pour le cinquième programme considéré, sciences humaines, qui fait partie, contrairement aux autres, du secteur préuniversitaire.

Ces résultats sont obtenus en incluant les élèves qui changent d'orientation après s'être inscrits dans le programme considéré et qui obtiennent tout de même un DEC à l'intérieur de la période de l'étude. En les excluant, le taux obtenu en électrotechnique chute à 26,6 %. Pour l'informatique, il tombe à 28,9 %.

À titre indicatif, le taux d'obtention du DEC pour les élèves du secteur préuniversitaire inscrits en 1993 est de 60 % en considérant une période de quatre ans. Au secteur technique, où la durée d'études « normale » est de trois ans, le résultat après cinq ans est de 50 %. Ces résultats sont jugés « inacceptables » par le ministre de l'Éducation, François Legault, qui presse les cégeps de rectifier le tir.

Le président de la fédération, Gaëtan Boucher, estime que le ministre doit prendre garde de ne pas surévaluer le rôle des établissements dans cette problématique puisque nombre de facteurs échappant au contrôle des administrateurs peuvent affecter les taux obtenus.

La moyenne au secondaire des élèves qui s'inscrivent dans les programmes problématiques est généralement plus faible que la moyenne générale des élèves du niveau collégial, ce qui a une incidence « directe » sur la réussite, note M. Boucher.

L'attitude des employeurs peut aussi être déterminante puisqu'il n'est pas rare que des élèves soient recrutés avant même d'avoir complété leur formation. Le gouvernement ne prêche « vraiment pas » par l'exemple dans ce domaine, note M. Boucher, puisqu'il permet aux services de garde de recruter des élèves qui ont complété leur bloc de spécialisation dans cette technique sans avoir obtenu leur DEC. Ce facteur joue aussi dans

d'autres programmes où les besoins de main-d'oeuvre sont criants, comme l'informatique.

Autre facteur à considérer : un grand nombre d'élèves, cherchant leur voie, changent d'orientation, ce qui retarde, parfois de plusieurs années, l'obtention du diplôme.

La Fédération prévient que les données du ministère doivent être considérées avec prudence puisqu'elles ne reflètent le cheminement que d'une seule « cohorte ». L'organisme aurait préféré obtenir les résultats pour la cohorte de 1994, mais le ministère n'était pas en mesure de les fournir, indique M. Boucher. « Les données devraient être rendues disponibles plus rapidement », dit-il.

D'autant plus, fait-il valoir, que plusieurs mesures susceptibles de favoriser la réussite au niveau collégial ont été mises de l'avant au cours des dernières années. La « force » des élèves qui commencent leur formation collégiale a notamment été favorisée par le rhaussement des critères d'obtention du diplôme d'études secondaires.

Au secteur préuniversitaire, la moyenne au secondaire des élèves inscrits en 1997 était de 77,5 % comparativement à 73,4 % en 1993. Au secteur technique, la moyenne a augmenté de 69,3 % à 73,8 %.

Cette évolution a notamment favorisé la hausse du taux de réussite aux cours, qui excède 85 % aujourd'hui. Ce résultat positif tarde à se traduire par une hausse marquée du taux d'obtention du DEC, ce qui suggère que les élèves réussissent bien lorsqu'ils sont inscrits au cégep, mais peinent à compléter leur formation.

Pour expliquer la divergence observée, M. Boucher évoque là encore le fait que nombre d'élèves obtiennent un emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme. Les élèves ne valorisent pas toujours autant qu'ils le devraient l'obtention d'un DEC, ajoute-t-il, en précisant que le décrochage pur et simple et les changements d'orientation sont d'autres facteurs importants.

Dans le contexte actuel, il est « tout à fait » légitime que le ministère demande aux cégeps de se doter d'objectifs de réussite. Le président de la Fédération estime cependant que d'autres indicateurs, comme la satisfaction des employeurs et la performance des détenteurs de DEC à l'université, devraient être pris en compte dans les plans de réussite pour obtenir une vision plus complète de la « performance » des cégeps.

Il est difficile de convaincre le ministre Legault de l'intérêt de cette approche « élargie », affirme M. Boucher. « Il reste accroché au taux d'obtention du DEC », déplore-t-il.

## La Cour suprême révisé la peine d'un homme qui a brutalisé une famille

JULES RICHER  
Presse Canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a cassé, hier, une décision de la Cour d'appel du Québec relative à la peine imposée à un homme qui avait séquestré et brutalisé une famille de Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, en juin 1996.

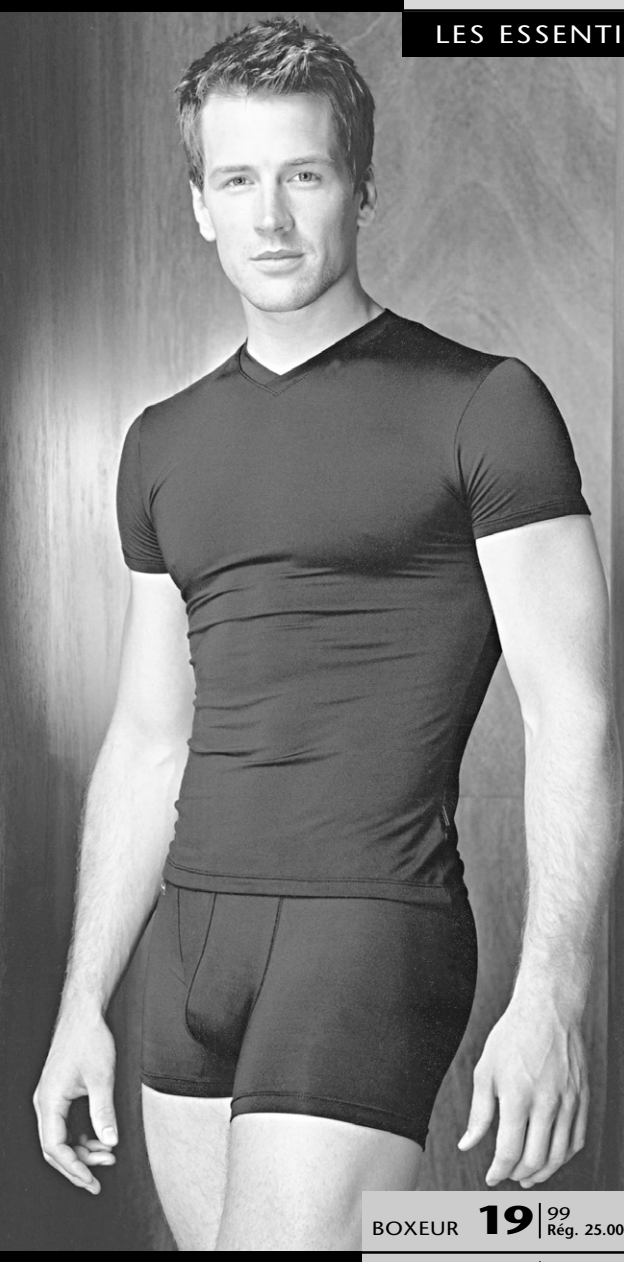
Renald Lévesque s'est vu imposer une peine de huit ans et six mois par le plus haut tribunal du pays, soit trois années de plus que ce qu'avait décidé la Cour d'appel.

Le jugement, qui n'est pas unanime, puisque la juge Louise Arbour a opposé sa dissidence, renverse aussi un autre élément de la décision de la Cour d'appel, c'est-à-dire l'admission d'un rapport d'un psychologue et celui d'un psychiatre comme éléments nouveaux de preuve.


En compagnie de deux complices, Lévesque a terrorisé les Fortier, de Saint-Hubert, le 22 juin 1996, alors qu'il était à la recherche de fortes sommes d'argent qu'il croyait enfermées dans le coffre-fort de la résidence familiale.

LE TRENT ET UN®

LES ESSENTIELS stretch

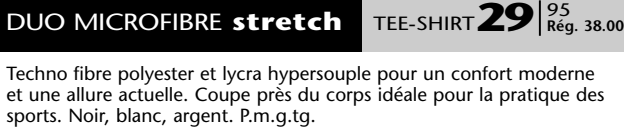


**BOXEUR 19<sup>99</sup>**  
Rég. 25.00\*



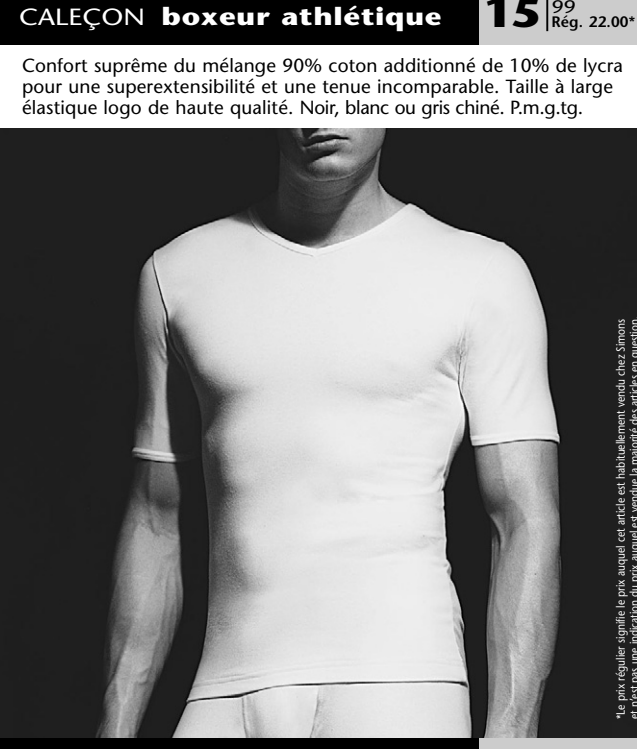
**CALEÇON boxer athlétique 15<sup>99</sup>**  
Rég. 22.00\*

Confort suprême du mélange 90% coton additionné de 10% de lycra pour une superextensibilité et une tenue incomparable. Taille à large élastique logo de haute qualité. Noir, blanc ou gris chiné. P.m.g.tg.



**DUO MICROFIBRE stretch TEE-SHIRT 29<sup>95</sup>**  
Rég. 38.00\*


Techno fibre polyester et lycra hypersouple pour un confort moderne et une allure actuelle. Coupe près du corps idéale pour la pratique des sports. Noir, blanc, argent. P.m.g.tg.



**MAILLOT V extensible 19<sup>99</sup>**  
Rég. 25.00\*


Pour le sport autant que sous les chemises et les pulls, il vous offre un confort sans égal et une liberté de mouvement incomparable. Encolure V près du cou. Blanc pur, noir ou gris chiné. P.m.g.tg.

la maison



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE TRENT ET UN®




**LE BLOUSON aviateur CUIR ET MOUTON 459<sup>95</sup>**

Un style légendaire pour la beauté et la masculinité de ses détails. Le col amovible mouton frisé et givré en fait un trois saisons indispensable. Doublure matelassée également amovible. Cuir patiné chocolat ou noir.

38 à 46. Rég. 595.00\*

Pantalon coton brossé 49.95, col roulé shetland bicolore 65.00

la maison



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# À peine un D à l'élève Day

## Les économistes et les patrons ne sont pas prêts à voter pour l'Alliance

VINCENT MARISSAL

Trop timide sur la réduction de la dette, trop menaçant pour les services gouvernementaux et encore trop compliqué pour le contribuable, le plan fiscal de Stockwell Day reçoit à peine la note de passage des économistes et des patrons québécois.

S'ils s'entendaient généralement pour dire que la simplification de trois taux à deux taux d'imposition proposée par le chef de l'Alliance canadienne constitue un pas dans la bonne direction, les gens d'affaires et les économistes invités hier matin à un déjeuner-débat en présence de M. Day n'iraient pas jusqu'à lui accorder leur vote.

En fait, Stockwell Day a passé deux longues heures, tôt hier matin, à écouter les critiques des deux économistes invités, Pierre Fortin, de l'UQAM, et Pierre Beaulne, de la CSQ, de l'éditorialiste de *La Presse* Alain Dubuc et du député bloquiste Yvan Loubier.

M. Day a tout encaissé sans broncher, affirmant en conclusion que son plan fonctionne, ce qu'il a démontré quand il était (jusqu'à tout récemment) ministre des Finances de l'Alberta.

Les critiques soutenues des économistes, qui démolissent depuis le début de la semaine son plan de taux uniforme de 17% pour tous les contribuables gagnant moins de 100 000\$ et 25% pour les autres, n'ont pas fait fléchir le chef de l'Alliance canadienne. L'Alliance, s'il elle prend le pouvoir, promet de remplacer les trois taux actuels de



Accompagné de son épouse, Valerie, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a rencontré des fermiers hier près de Winnipeg, afin de discuter avec eux les politiques agricoles de son parti.

17, 23 et 29% par les deux taux de 17 et 25%.

«Les économistes, a lancé M. Day, c'est comme les avocats, ils débattent et ne sont que rarement d'accord entre eux.»

Les deux économistes invités hier matin au débat organisé par le journal *Les Affaires*, le groupe Secor et le Conseil du patronat étaient, eux, unanimes, à rejeter le plan Day.

Selon Pierre Fortin, un gouvernement de

l'Alliance devra sabrer à grands coups dans les services gouvernementaux pour arriver à obtenir la marge de manoeuvre de 20 milliards par année nécessaires aux baisses d'impôts promises dans son programme.

«En un sens, 100% des compressions seraient concentrées sur les 9% des dépenses que le document (de l'Alliance) appelle gaspillage, a expliqué le professeur Fortin: le développement régional, les travaux publics, les Affaires autochtones, le développement de l'emploi, l'aide au tiers-monde et la télévision de Radio-Canada. Dans ces domaines, préparez-vous à un massacre en règle.»

Des coupes, il y en aura effectivement, Stockwell Day ne s'en est pas caché et il l'a répété sans détour hier: «Il y a beaucoup de matière à coupures au gouvernement, comme dans les subventions aux entreprises et au développement régional», a-t-il indiqué.

M. Fortin et notre collègue Alain Dubuc ont aussi souligné que le plan de l'Alliance canadienne, même s'il élimine un taux d'imposition, ne simplifie pas vraiment le «monstrueux» régime fiscal. Il le complique même encore un peu en ajoutant de nouvelles déductions pour les familles.

«L'impôt sur une carte postale, ce n'est pas pour demain», résume M. Fortin.

Les patrons, quant à eux, aiment bien l'idée d'un impôt uniforme et encore plus la perspective d'une baisse d'impôt, mais ils accueillent les propositions de M. Day avec prudence.

Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, croit que le plan Day peut «être une position intéressante pour le Québec», mais son organisme, précise-t-il, ne fait pas de politique et n'appuie donc aucun programme politique.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE 2000

Dans la limite des stocks



Cette fin de semaine seulement,

## Tous les gros appareils ménagers

# Kenmore<sup>MD</sup> et Maytag<sup>MD</sup> sont en solde

Et

avec la carte Sears, pas de paiement avant janvier 2002\* pour tous les gros appareils ménagers



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Magasins

Centre commercial Champlain, Brossard (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Carrefour Angrignon, Lasalle (514) 364-7310

Carrefour Laval (450) 682-1200

Place Vertu (514) 335-7770

Centre Fairview Pointe-Claire (514) 694-8815

Les Galeries Rive-Nord, Repentigny (450) 582-5532

Promenades Saint-Bruno (450) 441-6603

Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Magasin de meubles et d'électroménagers

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire

Centre de Pointe-Claire, Boulevard des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval

Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Magasin de meubles et d'électroménagers de L'Anjou

Langelier et Jean-Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard

Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon (450) 678-9066

\*Pas de paiement avant janvier 2002 avec la carte Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200\$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

À l'exclusion des articles des Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 22 octobre 2000.

Renseignez-vous.



Gros appareils ménagers en ligne au [www.sears.ca](http://www.sears.ca)

# SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.<sup>MD</sup>

Copyright 2000. Sears Canada Inc.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

## La Légion d'honneur à Ben Weider

Le Montréalais Ben Weider (à gauche) est devenu hier l'un des rares Canadiens à être décoré à la fois de l'Ordre du Canada, de l'Ordre national du Québec et de la Légion d'honneur française. D'abord homme d'affaires et culturiste, M. Weider, 78 ans, est aussi un spécialiste de l'époque napoléonienne. Il a été décoré hier par l'ambassadeur de France au Canada, Denis Bauchard. Pour M. Weider, il s'agit de la reconnaissance de ses efforts à promouvoir la cause de Napoléon qui, soit dit en passant, est le créateur de la Légion d'honneur.

## Drame passionnel ?

MARCEL LAROCHE

UN HOMME de 27 ans était toujours détenu par les policiers de la CUM, tard hier soir, relativement au meurtre à coups de couteau d'une femme de 35 ans.

Le meurtre, qui cacherait un drame passionnel, est survenu tôt hier matin au 4048, rue Gertrude, près de l'avenue de l'Église, à Verdun.

Un appel a tout d'abord été fait à la centrale d'urgence 911, à 5h25, pour signaler une femme blessée à l'aide d'une arme blanche dans un logement du 4050, rue Gertrude, à Verdun.

En se présentant à l'adresse indiquée, au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble de deux étages, les patrouilleurs du poste de quartier 16 du SPCUM ont rencontré un individu armé d'un couteau.

Il leur a dit qu'une femme se trouvait dans le logement situé à l'étage et qu'elle était peut-être morte. Policiers et techniciens d'Urgences Santé se sont précipités à cet endroit et y ont découvert le corps d'une femme de 35 ans dont on n'a pu que constater le décès. Les policiers ont alors procédé à l'arrestation du présumé agresseur, demeuré sur les lieux du crime.

L'enquête a par la suite été confiée aux sergents-détectives Roger Agnessi et Réal Meloche, sous la supervision du lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides du SPCUM.

Il s'agit du 37<sup>e</sup> homicide depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Le présumé assassin, qui serait le conjoint de la victime, devrait comparaître aujourd'hui pour faire face à une accusation de meurtre.

## CANADA

# Les libéraux fédéraux font du recrutement

Serge Marcil et Georges Farah se joignent à l'équipe de Jean Chrétien

VINCENT MARISSAL

**Discrets au Québec malgré l'effervescence préélectorale, les libéraux s'activent en coulisse et s'apprentent à recruter deux anciens ministres de Daniel Johnson en plus d'un ex-conseiller spécial de l'Alliance canadienne.**

Courtisé depuis des semaines par les libéraux de Jean Chrétien, l'ancien directeur général du Parti libéral du Québec et ancien député de Salaberry-Soulanges, Serge Marcil, a décidé de faire le saut en

politique fédérale et se présentera dans Beauharnois-Salaberry.

M. Marcil, qui revient d'un long séjour en Afrique, fut brièvement ministre de l'Emploi dans le gouvernement de Daniel Johnson en 1994. Le vétéran politicien de 54 ans, bien connu dans sa région, affrontera le bloquiste Daniel Turp, qui a gagné Beauharnois-Salaberry par 3200 voix en juin 1997.

À l'autre bout du Québec, du côté des Îles-de-la-Madeleine, l'état-major libéral fonde beaucoup d'espoir sur un autre ancien ministre provincial, Georges Farah, mais tout n'est pas encore réglé, indique-t-on à Ottawa. Les libéraux espèrent reprendre avec M. Farah le

comté de Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok perdu en 1997 aux mains du Bloc québécois, d'autant que le député Yvan Bernier ne se représentera pas aux prochaines élections.

M. Farah, jeune vedette du cabinet Johnson, a occupé le fauteuil de ministre délégué au Tourisme pendant neuf mois en 1994. Il a été battu par le péquiste Maxime Arsenault aux élections de décembre 1998 et il travaille actuellement, sous contrat du gouvernement fédéral, à l'organisation du Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec en avril prochain.

Les libéraux, qui ont fait bonne récolte depuis quelques semaines

dans les rangs des députés conservateurs, font aussi une percée symbolique dans le camp de l'Alliance canadienne. Conseiller spécial de l'Alliance canadienne pour le Québec et longtemps seul porte-parole des anciens réformistes au Québec, un avocat de Québec, Gilles Saint-Laurent, claqué la porte pour passer chez les libéraux.

Partisan et ami de l'ancien chef réformiste Preston Manning, M. Saint-Laurent a remis sa lettre de démission au cabinet de Stockwell Day hier matin. Il a aussi déchiré sa carte de membre de l'Alliance canadienne, mécontent de la direction donnée au parti par son nouveau chef. « Avec Stockwell Day, c'est de la décentralisation à ou-

trance, le gouvernement fédéral perd ses pouvoirs et ses sources de revenus, explique-t-il à *La Presse*. Cela me fait penser plus à des États associés qu'à une fédération. »

Gilles Saint-Laurent, qui est retourné à la pratique du droit à Québec, a déjà rencontré le ministre Denis Coderre, responsable de la région de Québec dans la machine libérale, et se tient maintenant à la disposition de Jean Chrétien.

« J'aurai d'autres rencontres avec M. Coderre et je n'exclus rien, surtout pas de me présenter comme candidat libéral, bien au contraire, dit-il. Comme fédéraliste québécois, j'ai conclu qu'il n'y a que le Parti libéral. »

## Yves Duhaime n'affrontera pas Jean Chrétien

JULES RICHER  
Presse Canadienne

OTTAWA — Si des élections générales sont déclenchées cet automne, le Bloc québécois ne pourra pas compter sur l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime pour affronter le premier ministre Jean Chrétien dans Saint-Maurice.

M. Duhaime, considéré comme un candidat vedette du Bloc, avait failli arracher la circonscription lors du scrutin de 1997. « Ça aurait été possible pour lui (de se présenter) au printemps prochain, m'a-t-il dit, mais pas à l'automne en vertu de ses occupations professionnelles », a expliqué le chef bloquiste Gilles Duceppe, hier.

« C'est dommage, mais je discute avec lui pour essayer de trouver un candidat », a-t-il ajouté. M. Duceppe n'a voulu donner aucun détail sur les personnes pressenties pour le poste.

Une intense fièvre électorale agite actuellement Ottawa. Il semble maintenant fort probable que M. Chrétien déclenchera des élections hâtives le 22 octobre de façon à ce que les Canadiens puissent être appelés aux urnes le 27 novembre.

En 1997, M. Duhaime avait donné des sueurs froides à M. Chrétien en le menaçant dans son fief de Saint-Maurice. Le jour du scrutin, moins de 2000 votes les avaient séparés, le candidat bloquiste en avait récolté 20 647 contre 22 253 pour le premier ministre.

En entrevue, M. Duhaime a expliqué que ses « responsabilités professionnelles » l'empêchaient de s'impliquer en politique cet automne. « J'ai des responsabilités professionnelles importantes », a-t-il précisé.

« Je me suis bien amusé en 1997 mais, cette fois-ci, je vais passer mon tour », a-t-il ajouté.

M. Duhaime est membre fondateur d'un cabinet d'experts-conseils.

Mais, à son avis, M. Chrétien ne déclenchera pas des élections cet automne. Il préférera attendre plu-

tôt le printemps. Le premier ministre alimente des rumeurs d'élections, croit M. Duhaime, pour garder ses adversaires sur la touche, chez les libéraux comme dans les autres partis.

Si ce devait être le cas, M. Duhaime pourrait alors songer à se présenter. Toutefois, rien n'est certain, précise-t-il.

Il prévoit rencontrer les responsables du Bloc dans Saint-Maurice, au cours du week-end, pour discuter de son remplaçant.

M. Duhaime a occupé plusieurs postes, de 1976 à 1981, dans le conseil des ministres de René Lévesque, dont celui des Finances.

Il a été candidat à la direction du Bloc québécois en 1997. Cependant, il n'a pas bien digéré sa défaite aux mains de Gilles Duceppe, avec qui il a eu parfois des relations difficiles.

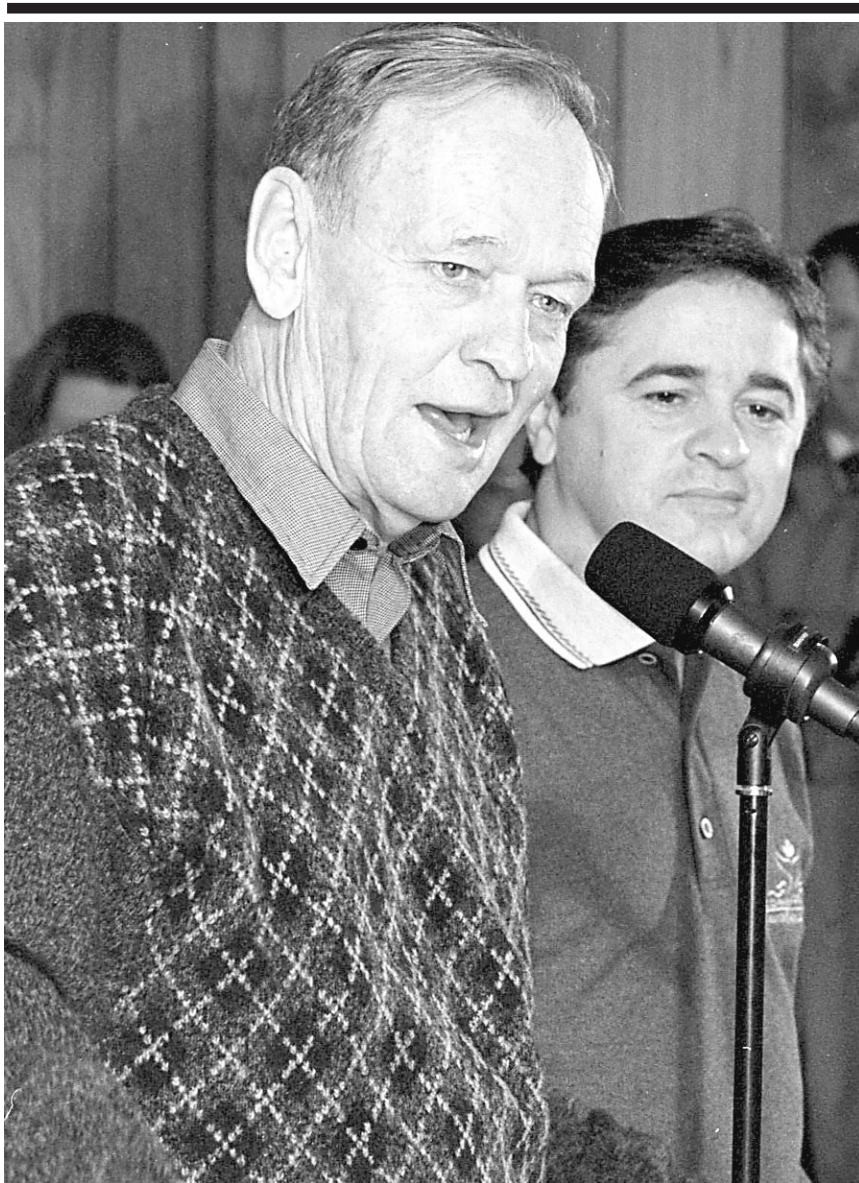
### Drôlement prêts

Par ailleurs, M. Duceppe a indiqué que son parti est fin prêt pour la tenue d'élections au mois de novembre. Les assemblées d'investiture progressent à bon rythme, les thèmes de campagne sont choisis et on prévoit adopter le programme du parti à l'occasion d'un conseil général le samedi 21 octobre.

« La dernière fois, on avait eu quatre ou cinq semaines (pour se préparer). Ça n'avait pas été facile. Mais, ce coup-ci, on est drôlement prêts », a souligné M. Duceppe.

La campagne de 1997 n'avait pas été une sinécure pour le Bloc. Elle a été marquée par des gaffes et des ratés qui ont encore des échos aujourd'hui. Ainsi, le fameux bonnet que M. Duceppe avait porté dans une fromagerie lui est resté collé à la peau, les caricaturistes le dessinant toujours affublé de cette mauvaise parure.

Jusqu'à maintenant, le parti a choisi 19 de ses candidats et 20 associations locales ont fixé une date d'assemblée. L'alerte électorale a été déclenchée à la fin de la semaine dernière par le président du parti, Pierre Paquette.



Chrétien courtise Tobin.

PHOTO PC

## Brian Tobin réfléchit

JIM BROWN  
Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, réfléchit à la possibilité de revenir à la politique fédérale, après avoir été invité personnellement par le premier ministre Jean Chrétien à se présenter aux prochaines élections.

MM. Tobin et Chrétien se sont rencontrés mercredi à Ottawa, soignant pour discuter de questions fédérale-provinciales. Mais ils ont également parlé de stratégie électorale, a confirmé hier un porte-parole du premier ministre, Heidi Bonnell.

On s'attend à ce que M. Chrétien déclenche des élections d'ici le 22 octobre, et que le scrutin se tienne le 27 novembre.

Le premier ministre et M. Tobin ont discuté de « ce qui est important pour les provinces de l'Atlantique, et quel rôle, s'il accepte, le premier ministre jouerait » dans une campagne éventuelle, dit M<sup>me</sup> Bonnell.

« Le premier ministre rentre chez lui pour discuter de la question avec sa famille, les membres de son cabinet et son propre caucus », a ajouté la porte-parole.

## Chrétien devrait annoncer le 22 octobre des élections pour fin novembre

Agence France-Presse

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien annoncera le 22 octobre des élections générales pour le 27 novembre, affirmaient hier plusieurs médias canadiens.

Formellement, M. Chrétien doit se rendre chez la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, pour lui faire savoir son intention de dissoudre le Parlement, et ce au moins 35 jours avant la date choisie.

M. Chrétien a déjà exclu de tenir des élections en décembre, à cause du mauvais temps. La dernière date

possible pour novembre — forcément un lundi — est le 27 novembre.

Les signes se multiplient en faveur d'élections fin novembre : selon le *Toronto Star*, M<sup>me</sup> Clarkson aurait été priée de se trouver chez elle le dimanche 22 octobre — 35 jours avant le 27 novembre — et une grande réunion serait prévue pour le même jour à Toronto.

Par ailleurs, après la campagne de collecte de fonds lancée la semaine dernière, des candidats auraient été priés de retenir des espaces publicitaires dans des journaux. M. Chrétien aurait lui-même passé la journée d'hier à préparer une publicité à Ottawa.

**VOICI LA PREMIÈRE VOITURE DE L'HISTOIRE QUI A OBTENUE UNE DOUBLE MENTION CINQ ÉTOILES LORS D'ESSAIS D'IMPACT LATÉRAUX. ÉVIDEMMENT, C'EST UNE VOLVO.**

**VOLVO**  
pour la vie



Volvo S80 2.9 2000

★ ★ ★ ★ ★ LA VOLVO S80 2.9 A OBTENUE UNE DOUBLE MENTION CINQ ÉTOILES LORS D'ESSAIS D'IMPACTS LATÉRAUX AVANT ET ARRIÈRE DE LA NATIONAL HIGHWAY TRAFFIC SAFETY ADMINISTRATION. (NHTSA)

LOCATION  
**599\$**  
PAR MOIS

le groupe  
**VOLVO**

Saint-Hyacinthe  
**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson  
(450) 771-2305

Sainte-Agathe  
**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
(819) 326-4775

Laval  
**VOLVO DE LAVAL**  
dir. de: Boulevard St-Martin Auto  
1430, boul. St-Martin Ouest  
(450) 667-4960

Pointe-Claire  
**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza  
(514) 630-3666

Saint-Léonard  
**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
(514) 725-9394

Brossard  
**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
(450) 659-6688

Montréal  
**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré  
(514) 737-6666

Taux de bail ou de financement de 3,9 % offert sur les Volvo S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 31 octobre 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 31 octobre 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S80 2.9 2000 avec acompte ou échange équivalent de 9675 \$ : 599,72 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 21 589,92 \$. Achat à la fin du bail pour 27 715,95 \$. Le montant des mensualités peut varier en fonction de l'équipement optionnel choisi. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de renseignements ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. © 2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez [www.volvocanada.com](http://www.volvocanada.com).

## | LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES |

# Déçue de la réponse de Lucien Bouchard aux femmes, Françoise David en appelle à la mobilisation générale



RIMA ELKOURI  
MARCHÉ MONDIALE  
DES FEMMES



À ceux qui reprochent au mouvement des femmes d'être trop misérabiliste avec ses luttes contre la violence et la pauvreté, Françoise David a déjà répondu qu'entre « la

femme d'affaires en tailleur Chanel » et celle « qui coud des tailleurs dans un atelier insalubre », la Fédération des femmes du Québec a choisi de défendre la plus mal lotie.

« Elle a raison ! La femme d'affaires en tailleur est plus en mesure d'aller chercher des outils pour se défendre dans la vie », lance Anne Drainville, une retraitée d'Anjou qui participait, hier, à la manifestation de la Marche mondiale des femmes qui se déroulait dans les quartiers de l'est de l'île. « Les femmes pauvres n'ont pas de voix, poursuit Mme Drainville. Si on ne lutte pas à leurs côtés, qui le fera ? »

L'établissement de lois pour le respect des droits des femmes était

la revendication mise à l'honneur en ce quatrième jour de marche. On réclame notamment l'adoption d'une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté. Dans l'air, un certain esprit de révolte, les négociations entre Québec et les dirigeantes de la Marche mondiale n'augurant rien de bon.

L'annonce d'une augmentation du salaire minimum de 10 cents (le faisant passer à 7 \$ l'heure) n'avait pas de quoi réjouir les militantes. « On est loin du compte ! » constatait Diane Héту, coordonnatrice de la marche à Saint-Léonard, qui s'est dite persuadée que les femmes n'allaient pas se contenter de ces miettes. On réclame un salaire minimum qui puisse permettre à une personne travaillant 40 heures par

semaine de vivre décemment, soit 8,70 \$ l'heure.

Encore une fois, beaucoup de têtes grisonnantes et très peu de jeunes figuraient parmi la centaine de participantes à la marche dans Saint-Léonard. Où sont les jeunes ? « Peut-être que les femmes qui ont davantage de vécu se sentent plus facilement concernées par les problèmes de pauvreté et de violence », avance Karine Patoine, 26 ans, responsable de la Maison des jeunes de Saint-Léonard.

Pour Marie-Ange Antoine, mère célibataire dans la trentaine, il ne faut pas en conclure que les jeunes ne sont pas intéressés à la cause des femmes. « Les manifestations se déroulent le jour, note-t-elle. Les jeunes travaillent ou sont aux étu-

des. C'est donc normal qu'il y ait plus de retraités qui participent. »

En ce vendredi 13 de pleine lune, une marche de soir « Femmes sans peur, à toute heure ! » se déploiera à 19h, au centre-ville de Montréal. Demain, une manifestation où l'on attend au moins 20 000 personnes est prévue à midi, au parc La Fontaine. Déçue par les résultats de sa rencontre avec Lucien Bouchard, hier, Françoise David a lancé un appel à la mobilisation générale.

La Marche mondiale des femmes, une initiative québécoise soutenue par des femmes de 159 pays et territoires, culminera le 17 octobre, proclamé Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, par un rassemblement international à New York.

## EN BREF

### Cloîtrées... et clouées au lit

À RIVIÈRE-DU-LOUP, deux religieuses cloîtrées avaient réussi à obtenir une permission de sortie pour la Marche mondiale des femmes. Une faveur très difficile à obtenir, dit-on. « Elles n'ont le droit de sortir qu'une fois par tant d'années », explique Marie Fortin, responsable de l'organisation de la marche dans le Bas-Saint-Laurent. Hélas, les deux bonnes soeurs restées non seulement cloîtrées, mais clouées au lit, hier. Peut-être surexcitées à l'idée de sortir, elles sont tombées malades et n'ont pu se joindre à la marche qui s'est déployée à Rivière-du-Loup.

R.E.

### Du tapage à la récré

À MIDI, MARDI, 100 000 élèves et employés de la Commission scolaire de Montréal promettent de se faire entendre, en solidarité avec les manifestantes de la Marche mondiale des femmes. Devant toutes les écoles, une « minute de bruit » sera observée. « Du bruit dans la cour d'école, y'a rien là, c'est normal, direz-vous. Mais pour une fois, on fera du bruit et on saura pourquoi », a dit Monique Séguin, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal.

R.E.

## La chaise berçante, non merci!

Voici le dernier volet de notre série de portraits publiés à l'occasion de la Marche mondiale des femmes, qui culminera demain avec un grand rassemblement montréalais. Pour clore la série, nous avons rencontré Thérèse Darche, une femme de 82 ans qui ne participe pas à la marche... mais qui demeure une marcheuse, à sa façon.

RIMA ELKOURI

Les pantoufles et la chaise berçante jusqu'à 100 ans, non merci ! Thérèse Darche a beau avoir 82 ans, elle ne veut rien savoir de la retraite. Branchée à Internet et munie d'un cellulaire, l'ex-infirmière court toujours comme à 20 ans. « Je ne suis pas à la retraite, insiste-t-elle. Je suis sur le chemin de la retraite. »

Sa soeur lui dit toujours : « Thérèse ! Tu es sourde, tu souffres d'acouphène, tu ne vois pas d'un oeil, tu as eu une fracture du pied droit et un os écrasé ! Tu devrais peut-être ralentir ? » Mais Mme Darche reste imperturbable. « S'il me reste 30 ans à vivre, je ne vais quand même pas me bercer sur ma chaise berçante ! lance-t-elle. Faut avoir des projets dans la vie ! »

Lorsque nous l'avons jointe pour fixer un rendez-vous, Mme Darche était, comme toujours, entre deux réunions. « Je suis libre demain après-midi, à 14h30, a-t-elle dit. Sinon, ça irait à mercredi matin. »

— Qu'est-ce que vous préférez ?  
— Vous êtes mieux de prendre la première place qui est libre ! Vous savez, je suis bien occupée !

Bien occupée, et comment ! Entre les congrès de gérontologie aux quatre coins du monde, les colloques, les réunions des six conseils d'administration où elle siège (dont le Conseil des aînés, la régie régionale de la santé et des services sociaux, et l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés), les activités de bénévolat et les cours de bridge, Mme Darche n'a pas le temps de s'ennuyer.

Femme de son temps, la résidente du quartier Petite-Patrie, à Montréal, n'est pas du genre à vivre dans ses souvenirs. Curieuse, alerte, vive d'esprit, elle s'intéresse à tout. Elle en est déjà à son quatrième ordinateur, parce que, dit-elle, « pour être à la mode, il faut changer tous les deux ans ». À ceux qui s'en étonnent, elle fait de gros yeux. « Ben voyons, donc ! Je vis aujourd'hui, pas en 1950 ! Ça m'intéresse beaucoup, l'informatique ! »

Pour son quatre-vingtième anniversaire, il y a deux ans, ses douze neveux et nièces ne lui ont pas offert des aiguilles à tricoter, mais plutôt un abonnement d'un



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

« La famille, c'était inconciliable avec ma vocation d'infirmière », confie Thérèse Darche, 82 ans, qui croit que toutes les infirmières devraient avoir la semaine de quatre jours.

an à des services Internet. Mme Darche était aux anges.

Quand la sage dame aux cheveux gris navigue sur Internet, elle a l'impression de se promener dans une grande bibliothèque. « J'ai tout de suite les livres que je veux et le chapitre que je veux. C'est fantastique ! » dit-elle, les yeux tout brillants.

Son « dada », comme elle le dit, c'est la défense des aînés. « Je veux donner l'exemple pour que de plus en plus de personnes âgées se réalisent et prennent leur place dans la société. »

### Pas féministe, mais...

Féministe, Mme Darche ? « Je ne suis pas féministe en particulier. Vous savez, on ne peut pas être partout ! Mais je trouve ça bien que ce soit des Québécoises qui aient parti le bal de la Marche mondiale des femmes ! »

Née à Montréal, au coin des rues Amherst et Sainte-Catherine, Mme Darche est l'aînée de cinq filles. « C'était la grande peine de mon père de ne pas avoir de garçon, pour que le nom de la famille soit perpétué », dit-elle. Son père était employé de la poste, sa mère, femme au foyer « parce qu'elle n'avait pas vraiment le choix, dans ce temps-là ». Des gens « ordinaires », dit-elle. Une vie « normale ».

Après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans les écoles d'infirmières, Mme Darche s'est intéressée à la gérontologie. Bien connue dans le milieu de la santé, elle a été entre autres directrice

d'un centre d'accueil pour personnes âgées, agent de liaison ainsi que conseillère au Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain.

Elle n'a pas de mari « même s'il y en a plusieurs qui auraient voulu... » Ni d'enfants, même si pour bien des jeunes, elle est une mère spirituelle. « La famille, c'était inconciliable avec ma vocation d'infirmière, dit-elle. J'ai fait mon cours d'infirmière pendant la guerre, ce n'était pas facile. J'ai choisi le bon chemin pour moi. »

Les temps ont peut-être bien changé, mais les infirmières sont toujours à bout de souffle, constate-t-elle. « J'en connais qui tombent malades... Moi, je crois que les infirmières, et tous les autres travailleurs d'ailleurs, devraient avoir la semaine de quatre jours. Cinq jours, on n'a pas le temps de respirer ! C'est le seul moyen, la première chose qu'il faudrait faire pour que ça aille bien. »

« Dans notre pays, on a tout ce qu'il faut pour être heureux. Mais les gens, souvent, ne savent pas comment », soupire Mme Darche. Pourtant, c'est si simple, dit-elle. Le secret de sa verte vieillesse ? Trois trucs, qui lui ont été enseignés, dit-elle, en 1942, par son professeur de littérature. « Quelqu'un à aimer, quelque chose à faire, quelque chose à désirer. »

Non, Mme Darche ne marchera pas cette semaine. Avec une canne et un pied fracturé, ce n'est pas si simple, dit-elle. Qu'importe. Dans le tourbillon de sa vie, c'est comme si c'était tous les jours la Marche des femmes.

**ENCAN PUBLIC**  
Vente de marchandises libérées par Douanes Canada

**Le dimanche 15 OCTOBRE 2000**  
ENCAN: À 14 h

**INSPECTION: 1 HEURE AVANT L'ENCAN**

**MAGNIFIQUES TAPIS PERSANS**  
Stock de magnifiques tapis persans noués à la main, comprenant: Qum pure soie, Tabriz laine et soie, Isfahan soie, Kashan fin, Heriz, Sarough, Bakhtiari, superbe Bidjar, tapis de passage, de 9' à 30', plusieurs tapis tribaux. Toutes les teintures et tous les modèles, 100% faits et noués à la main.

**PEINTURES ET BRONZES**  
Sélection de fameuses huiles sur toile, oeuvres du Groupe des Sept, A.J. Casson et beaucoup plus encore. Aussi oeuvres de bronze d'artistes connus.

**MAGNIFIQUES BIJOUX**  
Sélection de marchandises de valeur saisis pour défaut de paiement, Rolex President pour hommes et femmes, montres Rolex deux tons, Cartier, Piaget, bagues à diamants solitaires, colliers, bracelets d'esclaves et boucles d'oreilles.

**MEUBLES ANTIQUES**  
Grande sélection de meubles antiques en acajou et chêne massif, accessoires d'appoint décoratifs, qualité et sélection exceptionnelles.

Pièces de collection antiques rares mises aux enchères!  
Valeur de 100\$ À 150 000\$

**LIEU:** Hôtel Four Points Dorval  
6800, Côte-de-Liesse  
Tél.: (514) 735-5150

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Évaluateurs agréés sur place. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 10% en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retraites. Certificat d'exonération de taxe exigé le cas échéant.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

13 octobre 2000

Page A9 manquante

MONDE

# Attaque contre le destroyer *USS Cole* au Yémen

Les États-Unis, persuadés d'un attentat terroriste, agitent la menace de représailles

Agence France-Presse

**WASHINGTON – Les États-Unis sont convaincus, sans en avoir la preuve absolue, que l'explosion meurtrière d'hier contre un navire de la Navy à Aden (Yémen), est un attentat terroriste et se sont dits prêts à des représailles si l'enquête le confirme.**

La catastrophe s'est produite quand un canot pneumatique, guidant le destroyer *USS Cole* à l'amarrage dans le port d'Aden, a explosé, faisant six morts, environ 35 blessés et 11 disparus parmi l'équipage américain.

Le président Bill Clinton et d'autres hauts responsables américains ont fait part de leur colère, agitant la menace. « Si, comme cela semble le cas, c'était un acte de terrorisme, il s'agit d'un acte lâche et méprisable. Nous trouverons les coupables et ils devront assumer la responsabilité de leurs actes », a déclaré Clinton.

Si l'intention des terroristes était de « détourner » les États-Unis de leur « mission pour promouvoir la paix et la sécurité au Proche-Orient, ils n'y réussissent pas », a ajouté le président, selon qui les ambassades et les forces américaines dans la région avaient été placées en état d'alerte il y a quelque temps.

Le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a cependant écarté l'idée d'un attentat.

L'incident a « toutes les apparences » d'un acte terroriste, ont affirmé pour leur part le secrétaire américain à la Défense, William Cohen, et l'amiral Vern Clark, chef des opérations navales de la Marine américaine. « Personne ne saurait nous attaquer avec impunité », a dit Cohen.

« Si nous établissons que des terroristes ont attaqué le navire et tué nos marins, nous n'aurons de cesse de les pourchasser », a ajouté le chef du Pentagone.

Selon lui cependant, il faut attendre les résultats de l'enquête, à laquelle participent la Sécurité fédérale américaine (FBI) et le Pentagone. Il est entre-temps prématuré, a-t-il dit, d'impliquer par exemple Oussama ben Laden, soupçonné d'avoir commandité les attentats à

la bombe contre deux ambassades des États-Unis en Afrique orientale en 1998.

D'après un haut responsable du département d'État, qui a souhaité l'anonymat, l'enquête, menée avec le gouvernement yéménite, devrait établir d'ici un jour ou deux s'il y a bien eu terrorisme.

Le navire ultra-moderne, qui était en route du canal de Suez vers le Golfe pour y participer à la surveillance de l'embargo pétrolier contre l'Irak, effectuait une escale de 4 à 5 heures à Aden pour y faire le plein de carburant, selon la Navy.

L'explosion a ouvert une brèche de 5 mètres sur 10 dans la coque du bateau, un lanceur de missiles télécommandés. D'après l'amiral Clark, le bateau a été sauvé par les

250 marins indemnes à bord et la voie d'eau a été arrêtée.

Une opération de secours internationale a été déclenchée. Selon le Pentagone, la France et la Grande-Bretagne ont offert leur assistance navale pour évacuer les blessés et les soigner et deux navires de l'US Navy ont été détournés vers Aden. La France a aussi mis à disposition des Américains un avion médicalisé, stationné à Djibouti.

L'embarcation qui a explosé, avec deux personnes à bord, aidait à l'amarrage du destroyer, ce qui est courant dans les ports du Proche-Orient et elle n'était pas a priori suspecte, a déclaré à la presse l'amiral Clark.

Les autorités d'Aden avaient été averties il y a 10 à 12 jours du ravalement prévu, a-t-il précisé.

## Le président Bill Clinton se rendra en Corée du Nord

Agence France-Presse

**SÉOUL — La Corée du Nord et les États-Unis se sont engagés hier à mettre fin à des décennies d'hostilité et à organiser une visite historique du président Bill Clinton à Pyongyang, capitale du dernier État stalinien de la planète.**

Les deux pays veulent lancer des négociations destinées à mettre fin à leur antagonisme sur les programmes nucléaire et de missiles nord-coréens, sur le terrorisme et la sécurité, autant de sujets qui ont fait de la péninsule coréenne l'un des derniers terrains de la guerre froide.

Il s'agit de la plus importante déclaration entre les deux pays depuis la guerre de Corée (1950-53), qui n'a jamais officiellement pris fin entre États-Unis et Corée du Nord, faute d'un traité de paix. Les États-Unis ont toujours 37 000 hommes stationnés en Corée du Sud pour parer à toute invasion.

Ce communiqué conjoint a été publié par les médias officiels nord-coréens peu avant de l'être à Washington, où le numéro deux de facto du régime nord-coréen, Jo Myong-Rok, a rencontré, lors d'une visite historique, le président Clinton et d'autres responsables américains.

Selon ce communiqué, les deux pays sont convenus qu'une amélioration de leurs relations était nécessaire pour assurer la paix dans la péninsule coréenne et au-delà dans toute la région Asie-Pacifique.

Ce qui signifie, assure-t-on, que les deux anciens rivaux sont d'accord pour trouver les moyens de mettre un terme formel à la guerre de Corée, au-delà du simple armistice qui avait alors été signé. La Corée du Sud cherche depuis son sommet historique avec sa rivale du nord en juin dernier à signer elle aussi un traité de paix.

Madeleine Albright avait déclaré mercredi soir qu'elle se rendrait « bientôt » à Pyongyang afin d'y rencontrer Kim Jong-Il.

« Il a été convenu que le secrétaire d'État Madeleine Albright se rendra bientôt en DPRK (Corée du Nord) afin de faire part directement à Kim Jong-Il, président de la commission nationale de défense, des vues du président Bill Clinton, et préparer une visite du président » américain, indique le communiqué nord-coréen. Aucune date n'a été donnée pour cette visite sans précédent.

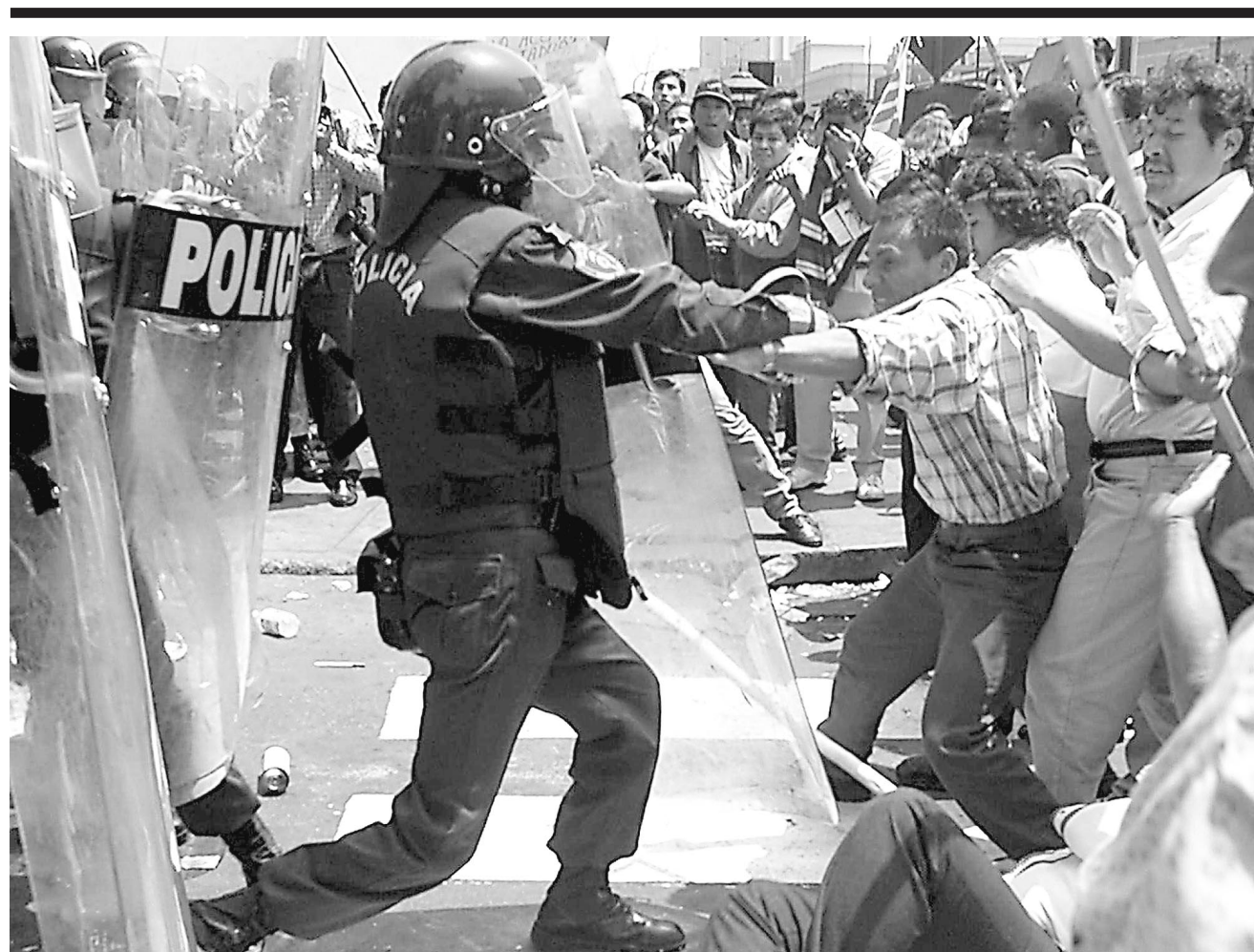


Photo AP

## Pagaille au Pérou

Des enseignants figuraient parmi les 2000 manifestants rassemblés devant le Congrès, hier à Lima, pour exiger le départ du président péruvien, Alberto Fujimori. Six départements du sud du pays, deux du nord et deux de la région amazonienne ont été pratiquement paralysés hier par le mouvement, marqué par l'arrêt des transports et la fermeture des commerces.

## TCHÉTCHÉNIE

# Un attentat à la voiture piégée à Grozny fait 15 morts

Agence France-Presse

**SLEPTSOVSK (Russie) — Un attentat à la voiture piégée contre un commissariat a fait 15 morts hier à Grozny, selon les médias russes, illustrant avec brutalité l'impuissance de Moscou à normaliser la situation en Tchétchénie un an après le début de la guerre.**

L'attentat dans la capitale tchétchène a été revendiqué par la présidence indépendantiste dans un appel à un correspondant de l'AFP à Sleptsovsk en Ingouchie, république frontalière de la Tchétchénie.

L'agence *Itar-Tass* et la chaîne de télévision privée NTV ont fait état de 15 morts dans l'attentat, dont huit personnes tuées sur le coup et

sept décédées des suites de leurs blessures à l'hôpital. Le Kremlin a affirmé que ce nouvel acte terroriste avait fait 10 morts. La majorité des tués sont des policiers tchétchènes (pro-russes), selon les médias russes.

Le conducteur du véhicule piégé a garé sa jeep bourrée d'explosifs devant un commissariat du quartier Oktiabrski et s'est enfui. L'explosion s'est produite à 10h17 locales.

« J'ai entendu une puissante explosion. J'ai tout de suite pensé qu'un obus avait été tiré contre le commissariat. Je me suis précipité dehors et j'ai vu un employé de la police criminelle par terre, couvert de sang. Il y avait beaucoup de corps allongés sur le sol », a raconté un policier tchétchène (pro-

russe), Souleïman Guemaïev, sur NTV. « Notre hôpital a accueilli 20 blessés, parmi eux il y avait 16 policiers. Sept blessés sont morts à l'hôpital », a pour sa part déclaré le directeur adjoint de l'hôpital numéro 9 de Grozny, Abdoulah Ismailov.

L'administrateur pro-russe de Tchétchénie Akhmad Kadyrov a accueilli la nouvelle de l'attentat avec fatalisme. « La ville est complètement détruite. Il y a de nombreux endroits où (les rebelles) peuvent se cacher. Les actes de terrorisme sont possibles non seulement à Grozny, mais aussi à Goudermès car ceux qui se font passer pour des civils le jour posent des bombes à la nuit tombée », a déclaré l'administrateur, interrogé par NTV.

## YUGOSLAVIE

# Kostunica prêt à normaliser les relations avec Washington

Agence France-Presse

**BELGRADE — Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, s'est dit prêt hier à « normaliser » les relations avec les États-Unis, alors que, parallèlement, il négociait, au prix de concessions avec le camp Milosevic, la stabilité du pays.**

À Washington, le président Bill Clinton a annoncé la levée immédiate des sanctions commerciales et financières imposées à la Serbie en 1998, à l'exception de celles visant les membres de l'ancien régime de Slobodan Milosevic. « Elles incluent la levée de l'embargo sur le pétrole et les liaisons aériennes, qui sera immédiate » a-t-il précisé.

Simultanément à Belgrade, le président yougoslave a affirmé après sa rencontre avec Jim O'Brien, conseiller spécial du président Clinton pour les Balkans, qu'il était prêt à normaliser les relations avec les États-Unis.

Une adhésion de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) au Fonds monétaire international (FMI) pourrait ne prendre que quelques mois, a par ailleurs indiqué hier à Washington un porte-parole de l'organisme.

S'il a considérablement renforcé en quelques jours ses positions sur le plan international après des années de sanctions imposées à son pays, Kostunica est contraint à faire des concessions au camp Milosevic afin de rétablir un fonctionnement normal des institutions.

Les contacts entre l'Opposition démocratique de Serbie (DOS) et les socialistes de Milosevic concernant le nouveau gouvernement serbe se poursuivaient hier.

Selon un responsable de la DOS, le parti de Milosevic « a exprimé sa disposition à reprendre les négociations ». Les socialistes se sont montrés « intéressés » par la proposition d'un contrôle conjoint de quatre ministères clés, l'Intérieur, les Finances, la Justice et l'Information, faite mercredi soir par un des leaders de la coalition.

Selon Dragoljub Micunovic, leader de la DOS, le nouveau gouvernement fédéral yougoslave pourrait être formé la semaine prochaine.

Jouant l'apaisement, Kostunica a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de livrer son prédécesseur au Tribunal pénal international (TPI).

## ÉQUATEUR

# Spectaculaire enlèvement de dix étrangers

d'après AFP et AP

**QUITO — Un spectaculaire enlèvement en hélicoptère de dix techniciens étrangers sur un puits pétrolier de l'Amazonie a été réalisé en Équateur hier à l'aube par un commando armé et attribué par Quito à la guérilla colombienne marxiste des Forces armées révolutionnaires.**

Les dix étrangers sont les Américains Demmis Correy, Steve Derry, Jason Wavey, David Bradley, Ron Sanders et Arnold Arfold, les Français Jean-Louis Froidurot et Jany Marcellin, respectivement pilote et mécanicien de l'appareil, le Chilien German Shultz et l'Argentin Juan Rodriguez.

L'opération hélicoptère a eu pour cadre un puits pétrolier appartenant à une société argentine, dans la province de l'Orellana, en pleine forêt tropicale, à 200 km à l'est de Quito, non loin de la frontière avec

le Pérou. Un commando armé, composé d'une quarantaine d'hommes, a fait irruption sur les lieux vers 4 heures (heure locale). Certains des ravisseurs sont repartis à bord de l'hélicoptère français, un Super Puma propriété de la société équatorienne Aeromaster, après y avoir fait monter leurs otages.

Affirmant que les forces armées du pays prenaient toutes les mesures possibles pour secourir les victimes, le vice-président équatorien, Pedro Pinto, a ajouté que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avaient revendiqué l'enlèvement.

Les Américains séquestrés travaillaient pour des entreprises, également américaines, Erickson Air Crane et Helmerich and Payne, toutes deux sous-traitantes de l'entreprise pétrolière espagnole Repsol, qui exploite le gisement.

**2 jours seulement!**

**Afin d'éviter la faillite**

Un importateur de tapis exclusifs en difficulté a chargé Lloyd's Auction House, de Toronto, de liquider tout son stock, quel que soit le prix obtenu! Des tapis de première qualité, noués à la main, dans un choix de teintes et de dimensions.

**TOUS À PRIX DE LIQUIDATION!**

**DERNIÈRE CHANCE**

de vous offrir du luxe à prix abordable

**Vente pour insolvabilité**

**Samedi 14 octobre 11 h à 19 h**

**Dimanche 15 octobre 10 h à 18 h**

Exemples de tapis sans

Nom	Dimensions	Valeur	Prix
Kashan	14 x 10 pi	12 900\$	999 \$
Hertz	10 x 13 pi	14 900\$	1 450 \$
Cashghale	7 x 10 pi	9 200\$	699 \$
Nain avec soie	7 x 10 pi	12 900\$	989 \$
Zanjan	5 x 7 pi	2 900\$	199 \$
Cashghale	2,5 x 7 pi	1 900\$	199 \$
Tapis pure soie	9 x 12 pi	22 500\$	4 500 \$

Jusqu'à **85%** de rabais

**Ville Mont-Royal**  
90, av. Roosevelt, Montréal

**loto-québec**

**6/49** Tirage du 2000-10-11

GAGNANTS	LOTS
6/6	1
5/6+	4
5/6	202
4/6	12 408
3/6	245 293

Numéro complémentaire: **15**

Ventes totales: 15 354 841 \$  
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

**4/9** Tirage du 2000-10-11

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	1
5/6	22
4/6	1 284
3/6	24 206

Numéro complémentaire: **39**

Ventes totales: 665 948,50 \$

**Promotion Double Jeu\***

**6/49 + 4/9** Tirage du 2000-10-11

GAGNANTS	LOT
08	17
10	47

\*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 4/9 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

**Panco** Tirage du 2000-10-12

GAGNANTS	LOT
07	11
09	16
26	32
32	34
34	38
41	41
47	51
54	57
59	59

3 4

**Extra** Tirage du 2000-10-11

713089 100 000 \$

**Extra** Tirage du 2000-10-12

086 1746 655854 100 000 \$

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

| PHILIPPINES |

# Estrada pressé par l'Église catholique de démissionner

## Le président, accusé de corruption, refuse de se retirer et perd le soutien de ses alliés

Agence France-Presse

**MANILLE** – La pression monte sur le président philippin Joseph Estrada, invité à se retirer après des accusations de corruption, y compris par la toute-puissante Église catholique, et privé hier du soutien de sa vice-présidente, démissionnaire du gouvernement.

« Je suis désolée mais je ne peux plus continuer à siéger parmi les membres du gouvernement actuel », a indiqué Gloria Arroyo dans une déclaration rapportée par la radio DZMM.

Mme Arroyo quitte ainsi les fonctions de ministre des Affaires sociales qu'elle a exercées pendant deux ans. Elle reste néanmoins vice-présidente. Deuxième personnage de l'État, elle serait appelée à succéder au président au cas où Estrada devrait démissionner.

Deux autres alliés d'Estrada, le sénateur Ramon Magsaysay et un membre de la Chambre des représentants Roilo Golez lui ont emboîté le pas en annonçant leur démission du parti du président, le Parti des masses philippines (LAMP).

C'est un coup dur pour le président, ancien acteur de série B à la popularité en chute libre, accusé d'avoir touché des pots-de-vin d'un montant de 414 millions de pesos (8,7 millions de dollars US) de la part d'organiseurs d'une loterie, le « jueteng », illégale mais très populaire aux Philippines.



Le président philippin Joseph Estrada.

Plus grave, la toute-puissante Église, dans un pays où l'écrasante majorité de la population est de confession catholique, a explicitement exigé sa démission. Le cardinal Jaime Sin, plus haute autorité de l'Église aux Philippines, a demandé mercredi sa tête expliquant qu'il n'avait plus « l'autorité morale » pour gouverner.

Estrada, qui est à la moitié de son mandat de six ans, a répliqué qu'il n'était pas ques-



Gloria Arroyo, ministre démissionnaire.

tion pour lui de démissionner. « Un président dûment élu ne peut pas renoncer à la volonté du peuple sur la simple base de ce qui est évidemment un coup de poignard politiquement motivé », a-t-il déclaré.

Le chef de l'État a également catégoriquement nié les accusations de corruption en jurant n'avoir jamais touché un « centavo » de la part de ces organisateurs.

L'accusation a été lancée mardi par le gou-

verneur d'une province, Luis Singson, ancien allié d'Estrada. Dans une déclaration sous serment devant le Congrès philippin, Singson a affirmé avoir personnellement remis plus de 400 millions de pesos à Estrada pendant deux ans pour qu'il ferme les yeux sur cette loterie.

Un membre de l'opposition, Heherson Alvarez, a aussitôt réagi en annonçant son intention d'entamer une procédure d'« empêchement » pour censurer le président. La Constitution philippine est calquée sur celle des États-Unis. Selon Alvarez, il existe « une affaire qui d'après les premiers témoignages paraît bien fondée » permettant de traduire le président en justice.

Un tiers des 200 membres de la Chambre doivent soutenir la résolution du parlementaire pour qu'une procédure puisse ensuite être conduite. Si tel était le cas, les 24 membres de la Chambre haute, le Sénat, siègeraient comme une juridiction et une condamnation devrait être décidée par 16 voix au moins.

Estrada a décidé hier d'annuler une visite prévue la semaine prochaine en Corée du Sud, où il devait participer au sommet Asie-Europe à Séoul.

Cette crise politique commence à avoir de sérieuses conséquences sur les marchés financiers, en pleine déroute. La bourse de Manille a encore perdu 0,5 % hier après avoir connu plusieurs chutes cette semaine et le peso est tombé à 48,50 contre un dollar US, son plancher historique. La bourse de Manille a perdu 38,5 % depuis le début de l'année.

| SRI LANKA |

## Victoire de la présidente Kumaratunga

Associated Press

**COLOMBO** — Avec 107 sièges, l'Alliance populaire de la présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga, sera majoritaire au Parlement mais il lui manque six sièges pour avoir la majorité absolue, selon les résultats définitifs des élections législatives.

Elle a d'ores et déjà annoncé, tard hier soir, le ralliement de deux petites formations, ainsi que d'un député indépendant, ce qui lui permet de s'assurer du soutien de 116 élus. À l'origine, l'Alliance populaire était déjà une coalition de sept partis.

La principale formation d'opposition, le Parti national uni, remporte pour sa part 89 sièges.

Grande surprise du scrutin, le Front de libération populaire, une formation communiste, fait une percée en remportant dix sièges. Le Front de libération tamoul uni, principale formation légale de la minorité tamoule, en remporte cinq. Quant au Parti démocratique populaire de l'Eelam, une ancienne organisation de guérilla tamoule qui a déposé les armes, il aura quatre députés.

Mme Kumaratunga doit prêter serment aujourd'hui. Le nouveau Parlement se réunira mercredi prochain.

| INDE |

## La prison pour un ex-premier ministre

Agence France-Presse

**NEW DELHI** — L'ancien premier ministre indien P.V. Narasimha Rao, 79 ans, a été condamné hier à trois ans de prison pour une affaire de pots-de-vin versés en 1993 à des parlementaires. C'est la première fois qu'un ancien premier ministre est condamné par un tribunal depuis l'indépendance de l'Inde, en 1947.

Rao, qui est resté impassible au moment du jugement, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Buta Singh, avaient été reconnus coupables, le 29 septembre, de conspiration criminelle en vertu de trois articles d'une loi anti-corruption. Hier, M. Singh a lui aussi été condamné à trois ans de prison.

Les deux hommes devront également verser chacun une amende de 2200 dollars US, a décidé le juge Ajit Bharihoke, qui a prononcé les peines à New Delhi, alors que le tribunal spécial était surveillé par des centaines de policiers.

MM. Rao et Singh n'ont pas immédiatement été emprisonnés. Libérés sous caution, ils ont jusqu'au 8 novembre pour faire appel devant la Haute cour.

Les deux hommes étaient poursuivis pour des faits remontant à l'époque où ils étaient membres d'un gouvernement dominé par le Parti du congrès (aujourd'hui dans l'opposition).

Ils étaient accusés d'avoir versé des pots-de-vin, évalués à près d'un million de dollars US.

FAITES TRAVAILLER VOTRE ARGENT  
AVEC LES CPG FLEXIBLES DE LA CIBC.

Quand vient le temps de faire travailler votre argent, assurez-vous qu'il soit en bonne forme financière pour vous offrir toute la flexibilité dont vous avez besoin. À la CIBC, nous vous proposons quelques solutions très simples pour faire travailler votre argent avec plus de vigueur et de souplesse.

### Objectifs à court et à long termes

Quel que soit votre horizon de placement, la CIBC vous offre différentes formules de CPG garantissant l'accessibilité à vos fonds en même temps qu'un taux concurrentiel et sûr.

### CPG flexible CIBC

Le CPG flexible CIBC est l'instrument le plus souple qui soit (une sorte de combinaison de yoga et d'aérobic). Assorti d'un taux de rendement stable, le CPG flexible CIBC vous permet de retirer votre capital en tout temps après trente jours, sans perte d'intérêt.

### CPG à taux supérieur CIBC

Avec le CPG à taux supérieur CIBC, vous bénéficiez non seulement de notre taux le plus élevé pour un

terme de trois ans, mais également d'un accès à vos fonds en cours de terme. Ainsi, pendant les 30 jours qui suivent le premier et le deuxième anniversaires de la date d'achat, vous pouvez encaisser votre capital ou le placer dans un CPG à rendement plus élevé.

Voilà deux techniques d'investissement toutes simples qui vous aideront à bonifier vos économies et à atteindre vos objectifs à long terme, en ayant toujours accès à votre argent. Autrement dit, ils vous permettent de développer votre souplesse financière.

Ne serait-il pas temps de réveiller tous ces billets qui dorment pour les mettre au travail dans un CPG de la CIBC ? Après tout, ils sont faits de papier – cela devrait leur donner un minimum de souplesse, non ?

U N E B A N Q U E O ù J E P E U X I N V E S T I R <sup>MC</sup>

2898300

PASSEZ NOUS VOIR À LA CIBC OU COMPOSEZ LE 1 800 465-CIBC (2422).

BANQUE  
CIBC

Ces CPG sont offerts pour un temps limité. † L'option de rachat de fonds ou de leur conversion dans un autre CPG CIBC est offerte à des taux de rachat avant échéance concurrentiels, pendant les 30 premiers jours suivant les premier et deuxième anniversaires seulement. Aucun intérêt n'est versé pour tout rachat ayant lieu en dehors de ces périodes. <sup>MC</sup> Marque de commerce de la Banque CIBC

# ÉDITORIAL

## Simple is beautiful



MICHÈLE QUIMET

mouimet@lapresse.ca

**SOLUTION RÉALISTE**, mais trop compliquée. Beaucoup trop compliquée. Une chatte y perdrait ses petits et un électeur, son bulletin de vote. Louis Bernard, le mandataire du gouvernement du Québec, a déposé cette semaine un rapport de 32 pages qui recommande la création d'une ville à la grandeur de l'île de Montréal avec un maire et 64 conseillers. Cette nouvelle ville, précise Bernard, serait découpée en 27 arrondissements qui s'occuperaient des services locaux comme le déneigement, l'enlèvement des ordures et les parcs. Jusque-là, tout va bien.

Mais ces 27 arrondissements ne fonctionneraient pas tous de la même façon. Louis Bernard a concocté trois régimes électoraux différents : deux pour les arrondissements issus des villes de la banlieue et un pour les neuf arrondissements créés sur le territoire actuel de la ville de Montréal. Les arrondissements seraient dirigés par un maire, certains élus au suffrage universel, d'autres désignés par des conseillers locaux. Pour ajouter à la confusion, le centre-ville ne formerait pas un arrondissement, il relèverait plutôt directement de la grande ville. Les gens qui vivent au centre-ville n'auraient donc pas de prise directe sur des élus locaux. Cette démocratie à plusieurs vitesses alourdit inutilement la machine, discrédite la proposition Bernard et laisse l'électeur pantois. Ne peut-on pas garantir une vie de quartier et créer des arrondissements sans s'embarrasser de toute cette quincaille électorale ? En parcourant le rapport Bernard, le lecteur a la désagréable impression de lire les instructions archi-compliquées d'un jeu de société.

Pourquoi Louis Bernard n'a-t-il pas proposé une solution simple et claire comme celle qu'il préconise pour la Rive-Sud, soit huit villes fusionnées qui formeront une seule grande municipalité de 380 000 habitants ? Parce que Montréal n'est pas la Rive-Sud, ni Québec d'ailleurs, où les villes seraient regroupées en une seule entité, et encore moins Toronto qui a procédé à une mégafusion et formé une ville de 2,4 millions d'habitants en 1998. Parce que Montréal doit vivre avec le fragile équilibre linguistique et continuer de garantir aux anglo-

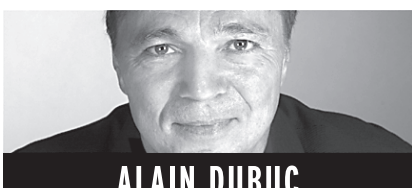
phones qui vivent dans 14 municipalités de banlieue le statut de ville bilingue qui leur permet de fonctionner en anglais.

Si Louis Bernard avait adopté la proposition de Pierre Bourque qui souhaite la création d'une île, une ville centralisée avec neuf quartiers ou arrondissements administratifs qui n'ont ni maire, ni pouvoir de taxation, les anglophones auraient perdu leur statut bilingue. En effet, seules les villes peuvent profiter d'un tel statut. Talonné par des militants radicaux, le Parti québécois n'acceptera pas d'assouplir la loi 101 et d'étendre à des quartiers le droit de « vivre » en anglais. Louis Bernard s'est donc résigné à créer des petites villes dans sa grande ville. Il devait trouver une solution réaliste qui lui permettait à la fois de donner naissance à un grand Montréal qui épouse les contours de l'île, préserver les droits des anglophones et contenter les maires de banlieue et les citoyens qui tiennent mordicus à LEUR ville, qu'elle s'appelle Outremont, Anjou ou Beaconsfield.

Bref, il devait régler la quadrature du cercle. Et il l'a fait... ou presque. Mais en tentant de faire plaisir à tout le monde, il a travesti une idée simple qui pourrait engendrer un monstre bureaucratique et politique. Et on peut faire confiance aux élus locaux qui ne manqueront pas une occasion de se lancer dans des guerres stériles pour préserver leur fief. Louis Bernard leur a d'ailleurs donné une arme : le droit de taxer et d'emprunter. Les maires locaux l'utiliseront-ils de façon parcimonieuse, en empruntant ou en taxant uniquement pour assurer à leurs citoyens des services de qualité que la grande ville ne pourra pas leur offrir ? Peut-être, mais il y a un risque de dérapage. Au lieu d'envoyer deux comptes de taxes aux Montréalais, tel que le préconise Louis Bernard, pourquoi ne pas simplifier le processus et envoyer une seule facture provenant de la grande ville et sur laquelle pourraient figurer des taxes supplémentaires locales prélevées pour répondre à des besoins précis ? Si un arrondissement, par exemple, veut ramasser les vidanges quatre fois par semaine plutôt que deux l'été, il le fait et taxe les citoyens en conséquence.

Le gouvernement du Québec a tout ce qu'il faut entre les mains pour créer enfin une grande ville. Il n'a qu'à prendre l'idée de Louis Bernard et la simplifier. Le rapport Bernard ne doit pas finir sur les tablettes... à côté de tous les autres.

## Marcher pour marcher



ALAIN DUBUC

adubuc@lapresse.ca

**PERSONNE** n'est contre la Marche mondiale des femmes. Les causes qui y sont défendues sont nobles, entre autres la lutte contre la violence faite aux femmes ou la lutte contre la pauvreté. Toutefois, la sympathie dont Françoise David et ses compagnes de lutte sont l'objet est largement une sympathie de surface. Personne n'est contre la vertu et la tarte aux pommes.

Mais lorsqu'on va au-delà du succès médiatique de la marche, on découvre rapidement l'absence d'appui à ses revendications, comme le montre la fin de non recevoir que les militantes ont essuyée de la part du premier ministre Lucien Bouchard. Faut-il s'en étonner ? Le succès du mouvement est fragile parce qu'il repose sur de grands malentendus.

La Fédération des femmes du Québec a progressivement abandonné son rôle d'organisme féministe traditionnel pour concentrer ses énergies dans la lutte contre la pauvreté, un thème qui ne peut être confiné à la réalité que vivent les femmes. Ce redéploiement des priorités a en fait amené la FFQ à se transformer, sans le dire, en mouvement politique.

Peu de gens se sont donné la peine de lire les documents produits par les organisatrices de la marche, notamment le « cahier de sensibilisation et d'éducation aux revendications québécoises » ([www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)), un manifeste qui, politiquement, se situe à l'extrême-gauche de l'éventail politique, à gauche du NPD canadien ou de l'ensemble des partis socialistes européens. On y propose, entre au-

tres, des hausses massives d'impôts pour les mieux nantis ou l'augmentation de l'impôt des sociétés que le gouvernement péquiste veut plutôt réduire. Ce programme politique, s'il était confronté au processus électoral, serait rejeté massivement par les Québécois... et les Québécoises. C'est d'ailleurs pour cette raison que la FFQ peut difficilement prétendre parler au nom des Québécoises.

Ce glissement de la Fédération des femmes s'explique largement par le fait que le Québec, dont la vie politique est polarisée par le débat constitutionnel, n'a pas de véritable parti de gauche. Cette fonction, essentielle dans une société démocratique, est donc comblée par le monde syndical ou par des groupes comme la FFQ. Cela engendre des effets pervers. Un organisme comme la Fédération des femmes, qui n'aspire pas au pouvoir, définit son action par ses revendications sans avoir à tenir compte des contraintes du réel. D'où ces longues listes d'épicerie, un assemblage informe de demandes très coûteuses, pas toujours faisables, pas nécessairement souhaitables, auxquelles le gouvernement dit non.

Parce qu'elles veulent jouer sur la sympathie, les organisatrices de la marche ont réussi à mettre en sourdine leur projet, qui n'a rien de consensuel, et à éviter les critiques. Mais du même coup, elles se cantonnent dans la marginalité de celles que l'on aime bien sans les écouter, à qui l'on est ravi de confier un rôle de figuration, le temps d'une marche ou d'un sommet.

La marche des femmes sert cependant à quelque chose. Elle nous rappelle les besoins de ceux et celles que nous avons parfois tendance à oublier, elle rappelle l'urgence de la lutte contre la pauvreté. Elle agit comme conscience de la société, une fonction utile, mais limitée.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

### JEAN LAPIERRE ANÎME UNE JOURNÉE D'ÉTUDE



Droits réservés

Serge.Chapleau@lapresse.ca

edito@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Autres temps...

NOTRE société s'adoucit...s'amolli...s'humilie.

Un conducteur mérite une composition de 800 mots comme sentence pour avoir roulé à 130 km dans une zone de 50 et que la défense a tenté de faire croire que le piéton était responsable de son propre décès, à Longueuil...

Je me souviens, en 1961, en 9<sup>e</sup> année du secondaire, avoir été soumis à une retenue d'un mois tous les jours d'école par mon professeur de français pour me punir d'avoir une écriture trop petite à son goût personnel.

Autres temps, autres moeurs...

YVON BERTHELET

### La circonspection à rude épreuve

À QUEL moment faut-il endiguer les débordements qui forcent les limites de l'intimité? Madame Jeanne Auger, qui a préféré et préfère vivre sa douleur en toute discrétion, à l'abri du tapage médiatique, a dû rompre momentanément son silence pour conjurer l'idée d'ériger un monument à l'endroit où s'est produit la tragédie des enfants de Nicolet. Et probablement pour protéger le caractère sacré et personnel rattaché à cet événement qui appartient exclusivement et

strictement aux proches des victimes. De cette façon, le piège du sensationnalisme au détriment du recueillement et du deuil sera évité.

Combien de personnes se mettront « dans la peau » des parents éprouvés et feront du 16 mars, si cette date resurgit dans leur mémoire, une journée où l'empathie éradiquera tout ce qui s'accroche à la fugacité ? Déjà, certaines personnes parmi les plus impliquées dans le dossier ont opté pour la discrétion et le respect. En sera-t-il ainsi pour tous ?

YVES DESLAURIERS  
Prévost

### Réplique

M. Guy Gibeau, N'AYANT PAS eu la chance de lire votre réaction (*La Presse*, 12 octobre) à mon article (5 octobre) sur les taux de réussite par cégep avant sa publication, je me permets de répondre aujourd'hui à quelques-uns de vos reproches. Vous indiquez d'entrée de jeu que je confonds taux de réussite et taux de diplomation, ce qui est tout à fait faux. Pour des raisons linguistiques, *La Presse* préfère la première expression à la seconde mais soyez certain qu'il n'y a aucune confusion quant à la nature des données. Ensuite, vous notiez que ces mêmes données sont relativement anciennes. Ce sont pourtant les plus ré-

centes dont dispose le ministère de l'Éducation. Elles n'avaient jamais été diffusées dans les médias. Vous insistiez ensuite — chose que je faisais moi-même dans mon article — sur le fait que plusieurs facteurs peuvent affecter les taux de réussite et m'invitez à « fouiller un peu plus le dossier » pour présenter des taux de réussite pondérés... qui sont pratiquement inexistantes à l'heure actuelle, le ministère n'ayant jamais jugé utile d'en produire. Il semble, si l'on s'en tient à votre logique, qu'il faudrait de toute manière s'abstenir là encore d'écrire la moindre ligne puisque de tels taux ne « sauraient jamais rendre compte de tous les phénomènes qui influent sur le parcours scolaire d'un élève ». Votre réaction est tout à fait typique de ce que l'on rencontre dans le milieu de l'éducation. Nombre d'enseignants et d'administrateurs déclarent que de telles données ne devraient JAMAIS être dévoilées au public puisque le commun des mortels les interpréterait nécessairement de façon erronée et conclura que les établissements où les taux de réussite sont les plus faibles doivent être « boycottés ». Je préfère pour ma part miser sur l'intelligence des lecteurs de *La Presse* en leur présentant ces données ainsi que les mises en garde qui s'imposent quant à leur portée.

MARC THIBODEAU



### Une île, une ville, une démocratie boiteuse

IL Y A longtemps que je réfléchis à cette question de Montréal. Déjà en 1996 j'avais écrit un texte sur le sujet, « Un nouveau modèle de Communauté Urbaine : proposition pour la CUM » (paru dans *La Presse* du 5 juin 1996), où je proposais une CUM élue. C'eut été, et ce serait encore, la solution la plus simple et la moins coûteuse.

Malheureusement, la Commission Bernard fut une commission boiteuse, s'interrogeant, soi-disant, sur ce qu'il y a de mieux pour Montréal, mais sans jamais poser la question aux Montréalais ! Des citoyens, comme moi, qui ont des idées, n'ont jamais pu intervenir. C'est dire que le citoyen ne compte pas pour Québec. D'ailleurs, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, n'a-t-elle pas dit que les référendums des municipalités ne la feraient point changer d'idée !

Le PQ dénonce le pouvoir centralisateur d'Ottawa ! Quelle farce ! Si le Bloc veut défendre les intérêts des Québécois, il doit se présenter aux élections provinciales, contre ce gouvernement centralisateur et conservateur du PQ, et de dire immédiatement à ce gouvernement et à sa ministre que, pour tout changement d'importance, la population doit être consultée. Ne se disent-ils pas les défenseurs du droit à l'autodétermination et aux référendums à répétition ?

La solution Bernard laissera encore Montréal devant un vide démocratique, car les citoyens des villes de banlieue auront le droit d'élire leur maire d'arrondissement, mais pas les citoyens de la ville de Montréal ! Une démocratie à deux vitesses, avant-goût du système de santé à deux vitesses peut-être ?

De plus, changer ces structures représentera un double coût pour le contribuable. D'abord il devra assumer les coûts de cette restructuration, car il n'est pas sûr que cette réforme générera des économies. Et si cela engendrait plutôt des coûts supplémentaires ? Car les exemples ne manquent pas de projets gouvernementaux qui devaient s'autofinancer ou être profitables mais qui ont plutôt contribué à creuser des déficits. Les citoyens et les entreprises devront aussi assumer des coûts individuels, car changer les adresses implique aussi de changer la papeterie et de faire du travail de suivi et d'ajustement ce qui gruge et du temps et de l'argent.

Pourtant, tout cela aurait pu être évité en redistribuant les pouvoirs entre les villes et la CUM et en instaurant un mode électoral pour la CUM. Mais une politique si simple n'est pas nécessairement ce que la politique recherche, car il faut diviser pour régner ! Un vieux principe colonial que le PQ a très bien su assimiler. On peut bien avoir fêté Maurice Duplessis !

MICHEL HANDFIELD  
sociologue

### Une dictature

J'AI CHOISI de vivre à Anjou plutôt qu'à Montréal pour plusieurs raisons.

De forcer la population à accepter les idées de M. Bourque souligne le fait que nous ne vivons pas dans une démocratie, mais bien dans une dictature.

MICHEL DEJOU

## FORUM

## Un bon projet pour Montréal?

La proposition Bernard est maintenant sur la table. Ce sera à la ministre Louise Harel de trancher le débat par un projet de loi. En attendant, les experts commencent à se prononcer.



Louis Bernard (à droite) a remis son rapport sur la réorganisation municipale de la région métropolitaine. C'est maintenant à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, qu'il revient de trancher le débat.

PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

## OUI, mais le chemin est semé d'embûches

JUAN-LUIS KLEIN et SYLVAIN LEFEBVRE

Les auteurs sont respectivement directeur et professeur au département de géographie de l'UQAM.

LE GOUVERNEMENT du Québec a entamé une vaste réforme territoriale dans le but de revoir et de moderniser l'organisation municipale. La réforme devrait apporter des solutions à une foule de problèmes que la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole identifie comme étant associés au développement, surtout au développement économique, à l'équité fiscale, et à la démocratie. Les principales agglomérations métropolitaines sont bien sûr visées afin de créer une convergence des diverses actions de développement menées dans leur territoire ainsi qu'une harmonisation des services de niveau métropolitain. (...)

La formule retenue par le mandataire de la ministre Louise Harel, Louis Bernard, recommande la fusion de toutes les municipalités de l'île faisant partie de l'actuelle CUM et la création d'une grande ville de 1 800 000 habitants. Mais, l'hypothèse de la grande ville se combine au découpage de celle-ci en 27 arrondissements. Ceux-ci seraient la prolongation des actuelles municipalités, sauf les plus petites qui devraient fusionner, et actuels arrondissements de la ville de Montréal. Outre l'île de Montréal, Bernard s'attaque à la Rive-Sud pour laquelle il propose la fusion de huit municipalités, imitant ainsi la fusion qui jadis a donné naissance à la ville de Laval. Toutes ces réformes rendraient plus efficace la Communauté métropolitaine de Montréal prévue par la ministre.

La proposition Bernard en est une de compromis, et c'est en cela que réside sa plus grande qualité. Une qualité qui n'est pas une finalité en soi. Il faut la comprendre comme une première étape vers un modèle de gouvernance métropolitaine efficace et innovateur. En faisant la synthèse des demandes exigeant la fusion et la création d'une grande ville avec celles qui mettent davantage de l'avant les identités locales, la proximité et la capacité des citoyens d'intervenir dans les affaires qui les concernent de plus près, cette proposition représente un premier pas dans la bonne direction. Montréal aurait enfin une municipalité forte, capable de se positionner dans un espace nord-américain caractérisé par la métropolisation et la concurrence, et les collectivités locales y trouveraient une niche identitaire de taille humaine respectant leurs spécificités et permettant aux citoyens d'intervenir dans les sphères qui les concernent localement. Les deux niveaux constitueraient deux paliers de niveau local qui, avec dans chaque cas deux types d'élus, se partageraient des responsabilités de gestion municipale, d'aménagement, d'urbanisme, de développement et de fourniture de services. Le tout reste bien sûr coiffé d'une structure régionale (la Communauté métropolitaine de Montréal) aux pouvoirs limités mais suffisants pour exercer une gouvernance métropolitaine. Centralité et démocratie locale : voilà les ingrédients d'une formule qui satisfait la nécessité de centraliser certains pouvoirs et celle de maintenir la décentralisation de certaines compétences.

Mais, à peine esquissés ce premier pas, il y a des inquiétudes et des questions sans réponses qui apparaissent. En effet, le rapport soumis par Louis Bernard s'attaque d'abord à l'image d'une certaine cohérence territoriale de la région métropolitaine. Les uns ont besoin d'une grande ville, alors donnons la leur. Les autres ont besoin de leur struc-

ture locale, donnons la leur aussi. Comme ça, tout le monde est content. Mais les enjeux, les problèmes et les pistes de solution concernant la reconfiguration de la taxe foncière, les coûts des services, la mécanique électorale, les coûts de transition, la répartition de la dette, la gestion des ressources humaines municipales, sont autant de bémols qui semblent affecter la crédibilité de la formule Bernard. Il y a une foule d'autres éléments qui viennent complexifier l'opérationnalisation de cette vision métropolitaine et le fait de reporter le tout à une réflexion ultérieure inquiète. Or, ces questions sont intrinsèquement liées aux objectifs premiers de la réforme, notamment en ce qui concerne l'équité et la démocratie. Soyons clair, la formule Bernard, en apparence simple si on ne s'en tient qu'au concept, est en réalité très complexe et risque de multiplier les structures et les conflits potentiels, comme le montrent les premières réactions exprimées à l'égard de la réforme.

Mais la question principale est la suivante : Avons-nous besoin de toutes ces fusions et de ces nouvelles structures dans la région ? La réponse est oui si on s'en tient pour l'instant à la nécessité d'un renforcement du leadership politique métropolitain qui permettrait de réduire la fragmentation politique à l'échelle locale. On le sait déjà, il y aura des problèmes de deux ordres. D'une part, le besoin d'une instance de gouvernance métropolitaine qui, tout en maintenant leur diversité, dont résulte d'ailleurs leur richesse, assure la convergence entre les acteurs et les actions qui jalonnent et composent le développement de Montréal. D'autre part, le besoin d'un mécanisme de partage des coûts inhérents aux bénéfices de vivre dans une agglomération urbaine, avec ses services, ses infrastructures et ses institutions, dont profitent tous les habitants et les organisations à l'échelle métropolitaine. Les prochaines étapes seront donc cruciales.

Est-ce que l'impact ou la faisabilité de la proposition Bernard seront étudiés plus en détail ? Est-ce que le processus de mise en place mettra à contribution des études ou des consultations un peu plus fines qui permettraient de guider l'action des deux nouveaux conseils de transition ? Ces derniers ne doivent surtout pas foncer tête baissée dans le mandat qui leur est destiné. Quelle est la nature et les modalités du « pouvoir de contrôle et de surveillance » sur les dépenses municipales de ces deux conseils ? La proposition Bernard n'est ni simple, ni parfaite. Elle exigera des éléments de stratégie bien figulés et capables de s'adapter à l'évolution du dossier. Une multitude d'obstacles se dresseront en cours de route et l'inertie des structures existantes pourrait aussi nuire à la démarche préconisée. Pour sûr, il faudra encore pas mal de courage politique et de détermination pour garder le cap.

Gérer la complexité de la proposition Bernard présente tous les risques et offre pour l'instant peu de garanties. C'est qu'à force de vouloir ménager la chèvre et le chou, on pourrait ne satisfaire personne ou encore multiplier les structures et la complexité des solutions. Et le Québec en cette matière a une large expérience. Mais un premier jalon vient d'être posé, le plus important : une réorganisation politique et une nouvelle cohérence territoriale de la métropole. La formule a du sens et mérite d'être considérée.

## NON, car seul Bourque y gagnerait

RAPHAËL FISCHLER et JEANNE WOLFE

Les auteurs sont respectivement professeur adjoint et professeure titulaire à l'École d'urbanisme de l'Université McGill.

AINSI DONC, Louis Bernard persiste et signe : pour le mandataire gouvernemental chargé de définir les modalités de la réforme municipale dans la métropole, l'avenir de Montréal passe par la fusion des vingt-huit municipalités de l'île en une nouvelle ville de Montréal et la création de vingt-sept arrondissements en son sein. Louis Bernard décrit ainsi les origines de sa proposition : « Au cours des dernières semaines, j'ai discuté à maintes reprises avec tous les intéressés afin de pouvoir tenir compte, dans mes recommandations, des préoccupations de chacun. C'est ainsi que j'ai inclus dans le système que je propose des éléments qui en compliquent sans doute un peu le fonctionnement, mais qui ont le mérite de rendre possible le ralliement de toutes les parties. »

Les parties dont il est question sont les maires de Montréal et de ses banlieues. Entre Pierre Bourque, dont le rêve d'« une île, une ville » était encore décrié par le premier ministre l'année passée, et ses collègues, qui tiennent mordicus à l'autonomie des municipalités de banlieue, Louis Bernard n'a pas tranché : on satisfera tout le monde en créant et « une nouvelle ville à l'échelle de l'île » et des arrondissements au « statut de municipalités autonomes ». Tant pis si le résultat est un fouillis complexe d'institutions municipales et de systèmes électoraux ; tant pis si les citoyens risquent de ne pas s'y retrouver et de se sentir encore plus aliénés de la prise de décision politique ; ce qui compte est de satisfaire les élus.

Cette soi-disant « solution », nous dit Louis Bernard, a le mérite de « réconcilier les deux approches ». D'une part, elle permet de « préserver les avantages liés à la présence d'instances politiques plus petites et plus proches des citoyens, permettant de maintenir une certaine diversité dans la fourniture des services de proximité et contribuant à préserver les racines culturelles et historiques des diverses communautés ». Si cela était vraiment le but à atteindre, on garderait simplement les municipalités existantes (avec peut-être des fusions pour les plus petites d'entre elles) et on mettrait son énergie dans la création d'un Communauté métropolitaine forte. Mais il y a plus. D'autre part, en effet, la proposition poursuit « les objectifs qui font la valeur d'une ville unifiée : imputabilité démocratique directe, partage plus équitable du fardeau fiscal, unité d'action pour le développement économique et ressources accrues pour le développement social ».

Ce dernier passage est particulièrement important. Il veut dire que la réalisation des objectifs d'équité et d'efficacité, que la politique de réforme municipale prétend poursuivre, exige la création d'une grande ville de 1,8 million d'habitants. Cette supposition est injustifiée. Elle repose sur l'idée inacceptable que l'île de Montréal constitue une entité économique et sociale et qu'elle n'est qu'un pôle parmi d'autres. Louis Bernard nous dit que « Le grand Montréal d'aujourd'hui n'est plus constitué d'un centre et d'une périphérie » mais est « une agglomération polycentrique où coexistent désormais trois grands pôles de développement », au nord, au centre et au sud. Cette représentation est tendancieuse, puisque Montréal est une des métropoles les moins polycentriques de sa taille en Amérique du Nord. Elle est aussi dangereuse, puisqu'elle s'inscrit en opposition à tout ce qui a été fait à Montréal et dans de nombreuses autres métropoles occidentales pendant de nombreuses années, c'est-à-dire la recherche d'institutions capables de gérer le fonctionnement et la croissance de la région métropolitaine tout entière. Car c'est bien la métropole dans son ensemble qui forme une entité fonctionnelle.

Plutôt que d'affirmer la destinée commune des diverses parties de la métropole, Louis Bernard met l'accent sur la compétition qui les oppose. Il a beau nous dire que la Communauté métropolitaine de Montréal (instaurée par la loi 134, qui a été adoptée le 15 juin passé) met en place une structure

de « gouvernance métropolitaine ». Il n'en reste pas moins que cette instance ne jouit pas de l'imputabilité démocratique que le mandataire gouvernemental trouve si importante pour l'île de Montréal et, surtout, qu'elle voit son avenir gravement compromis par la création d'une super-ville de 1,8 million de personnes.

Comme à Toronto, la politique de fusions à Montréal repose sur le postulat erroné selon lequel le découpage municipal est un facteur critique dans le développement économique des régions. S'il est vrai que la fragmentation territoriale est un handicap dans la formation d'une vision et de stratégies métropolitaines cohérentes, il est un fait que les métropoles les plus compétitives sont celles qui offrent, d'abord et avant tout, une main-d'œuvre qualifiée, une infrastructure physique et institutionnelle efficace et un cadre de vie agréable. Le nombre d'universités et de centres de recherche et le nombre de parcs locaux et régionaux sont donc bien plus importants que le nombre de municipalités. De même, la création d'un conseil métropolitain indépendant importe bien plus que la fusion de municipalités en de plus grandes entités.

Si nous en sommes arrivés à un point où un mandataire gouvernemental peut se permettre de faire des propositions si mal avisées et où ces propositions ne font pas l'objet d'une condamnation unanime de la part de nos dirigeants, c'est que nombre d'entre eux pensent, à tort, que les fusions sont une réponse valable aux défis de la mondialisation. (...)

La recherche d'une plus grande efficacité a été la motivation principale des gouvernements lors des grandes fusions municipales en Ontario et en Nouvelle Écosse ces dernières années. Or la recherche montre que les économies ont été minimes, voire nulles. Plus un système est grand, plus il est complexe et plus il est cher à gérer. Chez nous, la proposition de Louis Bernard tend à augmenter les coûts administratifs, et non à les réduire, non seulement en créant une très grande ville, une trop grande ville, mais aussi en multipliant les paliers de gouvernement et les catégories d'élus. Elle rend caduc l'argument de Pierre Bourque selon lequel la fusion permettrait des économies en diminuant les dépenses en personnel.

L'expérience des autres provinces suggère aussi que la centralisation du pouvoir et la concentration des énergies sur l'efficacité des systèmes se sont faites au dépend de l'équité dans la distribution des services. Or c'est aussi en termes d'équité qu'il faut évaluer les propositions qui sont sur la table. Dans ce sens, il faut se réjouir de l'instauration d'un système de partage des recettes fiscales par l'entremise d'un fonds de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ainsi qu'il a été proposé par les élus de la région, ce fonds serait alimenté par des prélèvements sur les augmentations des revenus fiscaux (ce qui diminue l'intensité de la compétition intermunicipale) ainsi que par des quote-part tirées de l'assiette fiscale existante (ce qui constitue un véritable partage des ressources). Mais ce qui se prépare a aussi de quoi nous inquiéter. Car l'enjeu principal de la réforme municipale est le nouveau partage des responsabilités entre les différents paliers du gouvernement. (...)

Louis Bernard a fait un travail important. Il a aidé nos élus locaux à se mettre d'accord sur la gestion collective des grands équipements, le partage des revenus fiscaux et l'élaboration de plans de développement et de services à l'échelle métropolitaine. Il aurait dû s'en tenir à cela. Ses propositions pour l'île de Montréal sont trop complexes pour être utiles à la démocratie locale, trop contradictoires pour servir la cause de la gouvernance métropolitaine et trop dangereuses pour le maintien d'une politique d'équité sociale. Leur mise en œuvre retarderait la formation d'une région métropolitaine unie et solidaire, alors qu'elle accélérerait la tendance à rendre les municipalités plus responsables de problèmes sociaux dont les causes leur échappent. (...)

Un projet qui tend à augmenter les coûts administratifs, et non à les réduire.

| CÔTE D'IVOIRE |

# Gueï part en campagne sur des thèmes nationalistes

Agence France-Presse

ABIDJAN — Le chef de la junte au pouvoir en Côte d'Ivoire, le général Robert Gueï, s'est lancé hier, avec des thèmes résolument nationalistes, les seuls ovationnés par ses partisans, dans la campagne pour la présidentielle du 22 octobre.

Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées à l'intérieur et autour du Palais des congrès d'un grand hôtel d'Abidjan pour ce lancement de campagne du « candidat du peuple », entouré par d'importantes mesures de sécurité militaires.

Les banderoles proclamaient « Avec Gueï, la paix est assurée », « Ce qui est dit est dit, on veut Gueï », « le choix du peuple ».

Dans l'attente du « général président », pendant deux heures, la foule a plusieurs fois scandé « ce qui est dit est dit », devenu le slogan de la résistance des partisans du général aux vaines pressions internationales en vue d'une participation de tous les candidats déclarés à la présidentielle.

Le 6 octobre, la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême, présidée par un proche du général Gueï, son ancien conseiller juridique Tia Koné, a éliminé 14 des 19

candidats, dont l'ancien premier ministre Alassane Ouattara et l'ensemble des postulants de l'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Ne restent en course que le général Robert Gueï et le leader socialiste Laurent Gbagbo, confrontés à trois candidats secondaires.

Tandis que le général Gueï, qui a vainement tenté d'obtenir l'investiture du PDCI avant de s'engager comme « candidat au-dessus des partis », lançait sa campagne, « militants et responsables » du PDCI décidaient de boycotter le scrutin présidentiel.

Le « général-candidat » est apparu comme sortant de terre sur une scène montant du sous-sol du Palais des congrès, en compagnie de son épouse Rose Doudou Gueï et de 60 adolescents, représentant les 60 ethnies du pays.

L'« hymne à Robert Gueï » a retenti : « C'est un grand jour pour tous les Ivoiriens, ensemble unis pour une même raison... Au rendez-vous des lendemains heureux sourira tout un peuple joyeux... Robert Gueï, vous restez à jamais dans l'histoire des grands hommes de paix. »

Après l'hymne national, le général Gueï s'en est pris à « ceux qui



Photo AFP

**Le chef de la junte ivoirienne, le général Robert Gueï, a lancé hier sa campagne en vue de la présidentielle du 22 octobre en compagnie de son épouse, Rose Doudou Gueï, et de 60 adolescents représentant les 60 ethnies du pays.**

ont profité de notre générosité et notre hospitalité et nous paient aujourd'hui en monnaie d'ingratitude ».

« Ils parlent d'exclusion, a-t-il poursuivi, et profèrent des menaces. Ils oublient qu'ils ont des parents et des amis dans notre pays et

qu'en cas de troubles, nous nous occuperons de ceux-ci. »

« Ma formation de soldat me prédispose à tous les risques surtout quand il s'agit de protéger l'honneur et la dignité de mon peuple », a-t-il encore dit.

Il s'en est pris au président déchu Henri Konan Bédié, qui a appelé au boycottage de la présidentielle : « Il a eu l'outrecuidance de parler de bourrage d'urnes, c'est donc ce qu'il faisait... J'ignore totalement la tricherie. »

« Mes camarades, a-t-il ajouté, provoquant les ovations de la foule, je suis Ivoirien, rien de ce qui est ivoirien ne m'est étranger. »

Il s'est dit résolu à ce que la Côte d'Ivoire demeure une terre d'hospitalité, ajoutant « mais » — ce qui a provoqué une ovation— « je ferai en sorte que notre ouverture généreuse ne porte pas préjudice aux Ivoiriens... je conduirai une politique d'immigration responsable ».

Il a enfin déclaré qu'il n'« excluerait a priori personne de la gestion des affaires de l'État après son élection » : « Au contraire, l'adversaire d'hier deviendra un précieux auxiliaire de notre réflexion vigilante en vue d'améliorer les actes du gouvernement. »